



Rapport financier annuel

Au 31 mars 2019

CYBERGUN  
société anonyme au capital de 48 145 447,90 €  
siège social : 40, boulevard Henri-Sellier 92150 Suresnes  
337 643 795 RCS Nanterre



---

INFORMATION FINANCIERE ANNUELLE  
RAPPORT DE GESTION AU 31 MARS 2019

---

Le groupe CYBERGUN, acteur mondial du tir de loisir, présente les comptes annuels et consolidés de son exercice 2018/2019 (période d'avril 2018 à mars 2019).

Les comptes annuels et consolidés au 31 mars 2019 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 31 juillet 2019.

Le Groupe CYBERGUN intervient sur deux secteurs d'activités :

- Le secteur d'activité historique de la distribution de répliques d'armes factices destinées au tir de loisir et sportif ainsi qu'aux collectionneurs ;
- Le secteur SM&LE « SPARTAN MILITARY & LAW ENFORCEMENT » qui propose des solutions d'entraînement aux forces de défense et de sécurité en France et à l'international.

La société CYBERGUN SA. est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 40 boulevard Henri Sellier, SURESNES (92150).

Depuis le 29 janvier 2014, les actions CYBERGUN sont cotées sur EURONEXT GROWTH Paris (ex. Alternext) sous le code ISIN FR0013204351 et le code mnémorique ALCYB.

## TABLEAU DES MATIERES

1	ACTIVITES – RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE (comptes sociaux).....	1
1.1	Résultats sociaux .....	1
1.2	Dépenses ou charges non déductibles du résultat fiscal (art. 39-4 CGI).....	1
1.3	Activité en matière de recherche et développement .....	1
1.4	Participation des salariés au capital .....	2
1.5	Participation des salariés au résultat .....	2
1.6	Information sur les délais de paiement fournisseurs et encaissements clients .....	2
1.7	Proposition d'affectation du résultat .....	4
1.8	Dépenses non déductibles fiscalement.....	4
1.9	Tableau des cinq derniers exercices.....	4
1.10	Informations sur l'actionnariat de la société.....	4
1.11	Vie boursière de l'action CYBERGUN.....	5
1.12	Détenteurs du capital (franchissement de seuil) .....	5
1.12.1	Actions auto détenues.....	5
1.12.2	Franchissement de seuils .....	5
2	ACTIVITES – RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE (comptes consolidés).....	6
2.1	Périmètre de consolidation .....	6
2.2	Comptes consolidés.....	7
2.2.1	Bilan consolidé.....	7
2.2.2	Compte de résultat.....	8
2.2.3	Dettes financières.....	9
3	RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE.....	11
3.1	Situation des mandats des mandataires sociaux de CYBERGUN .....	11
3.2	Liste de l'ensemble des mandats et fonctions de chaque mandataire social.....	11
3.2.1	M. Claude SOLARZ - président du conseil d'administration.....	11
3.2.2	M. Hugo BRUGIERE - administrateur et directeur général.....	11
3.2.3	M. Baudouin HALLO - directeur général délégué.....	12
3.2.4	Mme Brigitte MANCEL - administrateur.....	12
3.2.5	M. Laurent PFEIFFER - administrateur.....	12
3.2.6	M. Dominique ROMANO - représentant Guibor S.A.S. - administrateur .....	13
3.2.7	M. Dimitri ROMANYSZYN -administrateur .....	13
3.2.8	M. Hervé LESCURE -administrateur.....	13
3.3	Rémunération des mandataires sociaux.....	14
3.4	Conflits d'intérêts .....	15

3.5	Liste des conventions intervenues au cours de l'exercice .....	15
3.6	Liste des conventions intervenues post clôture.....	17
3.7	Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité.....	18
3.8	Exercice de la direction générale .....	18
4	DIVERS .....	18
4.1	Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société :.....	18
4.1.1	Les conséquences sociales .....	18
4.1.2	Les conséquences environnementales.....	19
4.1.3	Risques industriels et risques liés à l'environnement .....	19
4.2	Stratégie financière de l'entreprise face aux risques du marché.....	19
4.2.1	Risque de change.....	19
4.2.2	Risques de Conversion.....	20
4.2.3	Risque de liquidité .....	20
4.2.4	Instruments de couverture.....	20
4.2.5	Risque de taux .....	21
4.2.6	Risque de crédit.....	21
4.3	Stocks options et actions propres .....	21
4.3.1	Stocks options.....	21
4.3.2	Attribution d'actions gratuites .....	21
4.3.3	Actions propres .....	22
5	PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT.....	22
6	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POST-CLOTURE .....	22
6.1	Ouverture d'une opération de renégociation de la dette obligataire .....	22
6.2	Extinction de la ligne de financement Alpha Blue Ocean (ABO) et renforcement des fonds propres .....	23
6.3	Signature d'un contrat de distribution significatif aux Etats Unis.....	24
7	ANNEXES.....	25
7.1	Tableaux des 5 derniers exercices.....	25
7.2	Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité.....	26

## 1 ACTIVITES – RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE (comptes sociaux)

---

### 1.1 Résultats sociaux

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la société CYBERGUN SA a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 11,7 M€, en recul de 30 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à (4,5) M€ contre (4,3) M€ pour l'exercice précédent, soit une dégradation de 0,2 M€. Le résultat courant avant impôt est de (5,3) M€ contre (4,7) M€ l'an passé *(Pour davantage d'informations sur les comptes sociaux de la société CYBERGUN SA, il convient de se référer à la liasse relative aux comptes sociaux 2018/19 de CYBERGUN SA).*

Le résultat exceptionnel s'élève à (23,2) M€ correspondant essentiellement à des cash penalties (12,7 M€ dont 5 M€ en provision) dans le cadre du contrat de financement ABO et des dépréciations de créances intra group (8,8 M€).

Le résultat net ressort à (28,4) M€ contre un résultat de (6,7) M€ pour l'exercice précédent.

Le capital social de la société au 31 mars 2019 est de 28 572 K€ et se compose de 51 948 983 actions, chacune entièrement libérée.

### 1.2 Dépenses ou charges non déductibles du résultat fiscal (art. 39-4 CGI)

Aucune dépense relevant de l'article 39-4 du CGI n'est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

### 1.3 Activité en matière de recherche et développement

La société a une activité de recherche et développement, dont les dépenses sur l'exercice 2018/19, se sont élevées à 549,8 K€. Ces dépenses ont généré un crédit d'impôt d'innovation de 135.9 K€.

Pour rappel, en Juillet 2018, CYBERGUN a vu sa qualification « Entreprise Innovante » renouvelée pour 3 ans supplémentaires par BPI France.

#### 1.4 Participation des salariés au capital

Nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 mars 2019.

La proportion du capital social que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du code de commerce et qui font l'objet d'une gestion collective s'élève au 31 mars 2019 :

NEANT

#### 1.5 Participation des salariés au résultat

Il n'a pas été mis en place de gestion d'une participation en gestion collective au sens de l'article L225-180 du code de commerce. Dans ce cadre réglementaire, la proportion de Capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au 31 mars 2019 est :

NEANT

#### 1.6 Information sur les délais de paiement fournisseurs et encaissements clients

Conformément à la loi du 04 août 2008 instituant l'article L. 441-6-1 du Code du commerce, nous vous indiquons la décomposition à la clôture des exercices 2019 et 2018 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients par date d'échéance (les montants ci-après sont exprimés en K€) :

Informations de l'exercice clos le 31 mars 2019 :

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <b>reçues</b> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures concernées	69	49	31	17	188	285
Montant total des factures concernées (TTC)	914	283	708	75	2 824	4 804
% du montant total des achats de l'exercice (TTC)	9%	3%	7%	1%	27%	45%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues (*)				456		
Montant total des factures exclues (TTC)				5 961		

(\*) les montants des factures exclues sont relatives aux sociétés du groupe Cybergun.

Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <b>émises</b> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures concernées	386					292
Montant total des factures concernées (TTC)	1 500	151	-11	-41	3 059	4 659
% du montant total des achats de l'exercice (TTC)						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	13%	1%	0%	0%	26%	39%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues (*)	909					
Montant total des factures exclues (TTC)	9 402					

### Informations de l'exercice clos le 31 mars 2018

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <b>recues</b> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures concernées	101					379
Montant total des factures concernées (TTC)	1 936	253	424	363	2 148	5 125
% du montant total des achats de l'exercice (TTC)	11%	1%	2%	2%	13%	30%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues (*)	397					
Montant total des factures exclues (TTC)	5 388					

(\*) les montants des factures exclues sont principalement relatifs aux opérations avec les sociétés du groupe Cybergun.

Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <b>émises</b> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures concernées	206					511
Montant total des factures concernées (TTC)	2 318	176	-757	198	4 256	6 190
% du montant total des achats de l'exercice (TTC)						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	14%	1%	-4%	1%	25%	37%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues (*)	989					
Montant total des factures exclues (TTC)	9 720					

(\*) les montants des factures exclues sont principalement relatifs aux opérations avec les sociétés du groupe Cybergun.

## 1.7 Proposition d'affectation du résultat

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à (28 391 661) euros, de la façon suivante :

Au compte « Report à nouveau » pour un montant de (28 391 661) euros.

Cela porterait le total du compte report à nouveau à (40 066 745) euros.

Il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions	Dividendes nets par action	Abattement	Montant total distribué
2015/2016	-	-	-	-
2016/2017	-	-	-	-
2017/2018	-	-	-	-

Compte tenu de la perte de l'exercice, les capitaux propres de CYBERGUN SA ressortent à (4 730 654) euros pour un capital social de 28 571 941 euros au 31 mars 2019.

## 1.8 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune des dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du même code, non déductibles du résultat fiscal.

## 1.9 Tableau des cinq derniers exercices

*En annexe au présent rapport.*

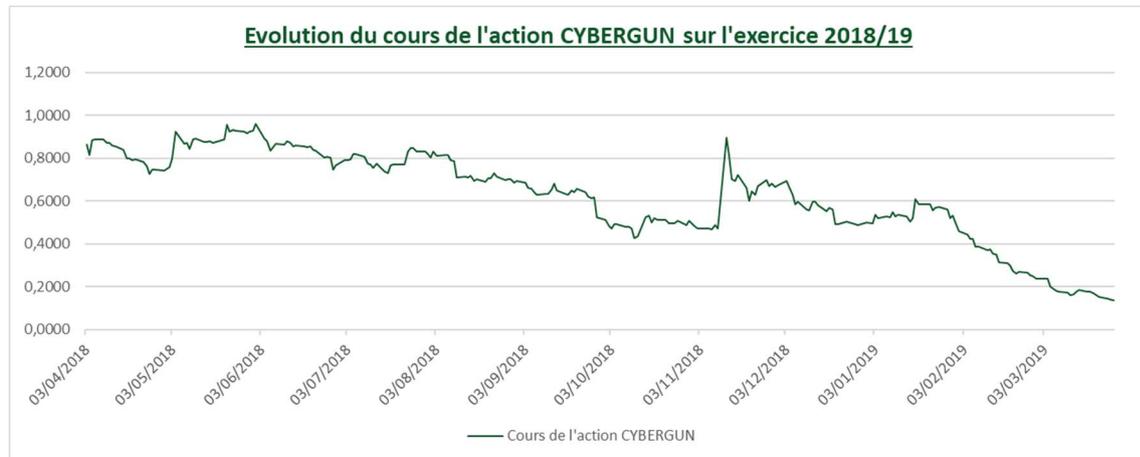
## 1.10 Informations sur l'actionnariat de la société

Au 31 juillet 2019, l'actionnariat de la société se décompose comme suit :

-	RESTARTED INVESTMENT S.A.:	11,07%
-	BM INVEST S.A.S.:	0,86%
-	HBR INVESTMENT GROUP S.A.S.U.:	0,41%
-	Autres :	87,66%

### 1.11 Vie boursière de l'action CYBERGUN

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, le cours de bourse de l'action CYBERGUN a évolué comme suit :



### 1.12 Détenteurs du capital (franchissement de seuil)

En application de l'article L.233-12 et L.233-7 du code de commerce, nous vous informons du nombre d'actions auto-détenues en début d'exercice et en fin d'exercice ainsi que des franchissements de seuils sur l'exercice.

#### 1.12.1 Actions auto détenues

En date du 31 mars 2019, le groupe ne détient aucune action propre.

#### 1.12.2 Franchissement de seuils

##### RESTARTED INVESTMENT

La société de droit belge RESTARTED INVESTMENT SPRL1 (143 avenue Molière, 1190 Forest, Belgique), a déclaré détenir, au 9 août 2016, 40 154 669 actions CYBERGUN représentant autant de droits de vote, soit 46,09% du capital et des droits de vote de cette société.

A compter de septembre 2016, nous n'avons constaté aucune déclaration de franchissement de seuils auprès de l'AMF.

## 2 ACTIVITES – RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE (comptes consolidés)

Nous vous rappelons que toutes les sociétés filiales de la société CYBERGUN SA sont consolidées dans les comptes du Groupe selon les méthodes décrites dans la liasse des comptes consolidés.

### 2.1 Périmètre de consolidation

Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode
CYBERGUN SA	40 Boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes France		Société mère
Sarl BRAINS 4 SOLUTIONS (B4S)	40 Boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes France	100%	IG
MICROTRADE SARL	3 rue des foyers L1537 Luxembourg - PO BOX 35033,	100%	IG
SOFTAIR USA Inc.	Vineyard Center II 1452 Hugues Road Suite 107 - GRAPEVINE TX 76051 /USA	100%	IG
CYBERGUN INTERNATIONAL SA	3 rue des foyers L1537 LUXEMBOURG	100%	IG
PALCO SPORTS	8575 Monticello Lane North - MAPLE GROVE MN 55369	100%	IG
CYBERGUN HONG KONG	1401, 14 <sup>th</sup> Floor, World Commerce Center, World Commerce Center, HarbourCity, 7-11 Canton Road, TsimShaTsui, Kowloon HONG KONG	100%	IG
TECH GROUP HK	11 B 9/F block B, Hung Hom Commercial Center, 339 Ma Tai Wai Road Hung Hom Kowloon - HONG KONG	100%	IG
SPARTAN IMPORTS DK (ex X-GUNS)	True Møllevej 11 8381 Tilst - Denmark	100%	IG
SPARTAN IMPORTS Inc. USA	213 Lawrence Avenue South San Francisco - CA 94080 USA	100%	IG
CYBERGUN Italia srl	Milano Piazza Cavour 3 CAP 20121 - Italie	100%	IG
DOLOMEDE	40 Boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes France	100%	IG
Cybergun Japan	602 Star Court Nihonbashi. Building. Nihonbashi Koami-cho 3-18. Chuo Ku, 103-0016 TOKYO	33%	IG
TON MARQUAGE	505, rue Gloriette 77170 Brie Comte Robert	100%	IG
OPEN SPACE	411, Rue André Citroën ZA La Palud - 83600 Fréjus	100%	IG

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leur exercice comptable le 31 mars.

Concernant les évolutions de périmètre, nous renvoyons le lecteur vers la note « 1.5 Périmètre de consolidation de l'annexe aux comptes consolidés ».

## 2.2 Comptes consolidés

### 2.2.1 Bilan consolidé

Actif en K€	31/03/2019	31/03/2018	Variation N vs. N-1
<b>ACTIFS NON-COURANTS</b>			
Goodwill	2 806	5 374	-47,8%
Autres immobilisations incorporelles	3 027	3 173	-4,6%
Immobilisations corporelles	692	847	-18,3%
Participations entreprises associées	0	2 661	-100,0%
Autres actifs financiers non courants	397	406	-2,1%
Actifs d'impôts non courants	767	699	9,7%
<b>Total actifs non courants</b>	<b>7 690</b>	<b>13 161</b>	<b>-41,6%</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et en-cours	8 507	10 487	-18,9%
Créances Clients	6 199	9 001	-31,1%
Actifs d'impôts courants	276	317	-12,8%
Autres actifs courants	1 934	2 323	-16,7%
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 948	1 790	64,6%
<b>Total actifs courants</b>	<b>19 864</b>	<b>23 918</b>	<b>-16,9%</b>
<b>Total actif</b>	<b>27 554</b>	<b>37 079</b>	<b>-25,7%</b>

Passif en K€	31/03/2019	31/03/2018	Variation N vs. N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis	28 572	14 392	98,5%
Autres réserves	(18 828)	(9 904)	-90,1%
Résultat de l'exercice	(9 395)	(11 228)	16,3%
Intérêts minoritaires	31	31	-0,3%
<b>Total capitaux propres</b>	<b>379</b>	<b>(6 710)</b>	<b>105,7%</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières à long terme	10 773	13 730	-21,5%
Provisions à long terme	37	3 425	-98,9%
<b>Total passifs non courants</b>	<b>10 810</b>	<b>17 155</b>	<b>-37,0%</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs	8 474	7 682	10,3%
Emprunts à court terme (dont concours bancaires courants et intérêts courus)	2 768	2 542	8,9%
Part courante des emprunts et dettes financières à long terme	216	263	-17,8%
Passifs d'impôt	213	236	-9,6%
Provisions à court terme	852	594	43,4%
Autres passifs courants	3 842	15 317	-74,9%
<b>Total passifs courants</b>	<b>16 364</b>	<b>26 635</b>	<b>-38,6%</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>27 554</b>	<b>37 080</b>	<b>-25,7%</b>

## 2.2.2 Compte de résultat

Compte de résultat en K€	31/03/2019 12 mois	31/03/2018 12 mois	Variation N vs. N-1
Chiffre d'affaires	28 247	31 987	(3 740)
Achats consommés	(20 380)	(23 408)	3 028
<b>Marge brute</b>	<b>7 867</b>	<b>8 579</b>	<b>(712)</b>
<i>Marge brute en pourcentage</i>	<i>27,85%</i>	<i>26,82%</i>	<i>1,03%</i>
Autres produits de l'activité	270	158	113
Charges externes	(6 069)	(5 887)	(182)
Impôts taxes et versements assimilés	(141)	(193)	52
Charges de personnel	(4 363)	(4 966)	603
Dotations aux amortissements et provisions	(283)	399	(682)
Gains et pertes de change	(63)	90	(153)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(2 783)</b>	<b>(1 821)</b>	<b>(962)</b>
Autres produits et charges opérationnels	(3 355)	(4 664)	1 309
Dépréciation de l'écart d'acquisition	(2 500)	(1 500)	(1 000)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(8 638)</b>	<b>(7 985)</b>	<b>(653)</b>
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	17	-	17
Charge d'intérêts des emprunts obligataires	(329)	(299)	(30)
Coût brut des autres emprunts	(173)	(58)	(115)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(485)</b>	<b>(357)</b>	<b>(128)</b>
Autres produits et charges financiers	(232)	(2 160)	1 929
Impôts sur le résultat	(40)	(726)	686
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-
<b>Résultat net avant résultat des activités abandonnées</b>	<b>(9 395)</b>	<b>(11 228)</b>	<b>1 833</b>
Résultat net d'impôt provenant des activités abandonnées ou en cours de cession	-	-	-
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(9 395)</b>	<b>(11 228)</b>	<b>1 833</b>
Dont part revenant au Groupe	(9 394)	(11 226)	1 832
Dont part revenant aux minoritaires	(1)	(2)	1
<b>Résultat par action (*)</b>			
<i>De base</i>	<i>-0,303</i>	<i>-0,788</i>	
<i>Dilué</i>	<i>-0,095</i>	<i>-0,385</i>	

Le chiffre d'affaires du groupe CYBERGUN pour l'exercice clos au 31 mars 2019 s'établit à 28,2 M€ contre 32,0 M€ pour l'exercice précédent, dans un contexte de contraction du marché historique de l'AirSoft en France et de montée en puissance progressive de l'activité Militaire. Les marges de manœuvre financière restreintes de la société au 1er semestre ont également réduit sa capacité à saisir toutes les opportunités de marché, notamment en raison d'un niveau de stock limité.

La marge brute de l'exercice ressort à 7,9 M€, soit 27,9% du chiffre d'affaires. Ce taux, en amélioration de plus d'1 point en 1 an, traduit notamment l'impact bénéfique du déploiement sur le segment Militaire, structurellement mieux margé.

Le résultat opérationnel courant de l'exercice est de (2,8) M€ contre (1,8) M€ pour l'exercice N-1. Le retour à l'équilibre hors de France a été masqué par le manque de volume sur le marché domestique qui ne permet pas aujourd'hui d'absorber une structure de coûts désormais stabilisée. La société a notamment réduit de 12% sa masse salariale et stabilisé ses charges externes.

Le résultat net de l'exercice s'améliore de 19% et s'établit à (9,4) M€.

### 2.2.3 Dettes financières

#### Emprunts et dettes financières long terme

En K€	31/03/2019	31/03/2018	Variation
Emprunts obligataires (1)	9 000	9 000	-
Emprunts obligataires convertibles (2)	1 670	3 255	(1 585)
Autres dettes financières	103	1 475	(1 372)
<b>Emprunts et dettes financières à LT</b>	<b>10 773</b>	<b>13 730</b>	<b>(2 957)</b>

#### (1) Emprunts obligataires

Le 22 septembre 2010, CYBERGUN SA a émis un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 90 000 obligations émises au nominale de 100 euros, soit 9 M€
- Durée : 6 ans
- Taux fixe d'intérêt de 8%, coupon versé trimestriellement
- Remboursement prévu in fine avec possibilité d'un remboursement anticipé au pair des obligations à partir d'octobre 2011.
- Obligations cotées sur NYSE Euronext Paris.

Suite à l'AG des porteurs d'obligations du 9 janvier 2014, les nouvelles caractéristiques des obligations sont :

- Echéance de remboursement au pair (100 €) : 18 octobre 2020 ;
- Coupons de 3.32 % par an de l'année civile 2014 à l'année civile 2018 ;
- Coupons de 5.00 % pour l'année civile 2019 ;
- Coupons de 10.00 % pour l'année civile 2020.
- Montant cumulé des intérêts versés pour chaque obligation : 55.10 €.
- Les intérêts continueront à être versés trimestriellement et le taux actuariel de l'emprunt est désormais de 5.78 %.

#### (2) Emprunt obligataires convertibles

A la clôture de l'exercice, les 1 670 K€ d'emprunts obligataires convertibles correspondent essentiellement au reliquat des obligations souscrites dans le cadre du contrat de financement ABO. Par ailleurs, l'ensemble des emprunts obligataires existants à la clôture du 31 mars 2018 ont été soit convertis soit remboursés sur l'exercice 2018/19.

A noter que le solde de 1 560 K€ correspondant au 31 mars 2019 aux emprunts ABO a été intégralement converti en actions nouvelle de la société CYBERGUN à la date d'émission du rapport financier annuel sur les comptes au 31 mars 2019.

#### Emprunts et dettes financières à court terme

En K€	31/03/2019	31/03/2018	Variation
Concours bancaires (4)	2 673	2 470	203
Intérêts courus non échus	94	72	22
<b><i>Emprunts et dettes financières à courte terme</i></b>	<b>2 768</b>	<b>2 542</b>	<b>225</b>

#### (4) Concours bancaires

Le poste concours bancaire courant correspond à hauteur de 2,3 M€ à la ligne de financement court terme aux Etats Unis avec le groupe financier américain ENCINA mise en place en novembre 2016. Cette ligne de financement est indexée sur les deux postes principaux du besoin en fond de roulement, à savoir les créances clients et le stock pour leur partie considérée comme éligible au financement (créances clients récentes, stock à forte rotation...).

Au 31 mars 2019, le montant des tirages s'élève à 2,7 M\$ soit une capacité résiduelle de financement aux USA qui s'élève ainsi à 4,8 M\$.

Les autres lignes de concours bancaires correspondent aux découverts bancaires sur les entités danoise, italienne et françaises (B2C).

#### Part courante des emprunts et dettes financières à long terme

En K€	31/03/2019	31/03/2018	Variation
Emprunts obligataires	-	50	(50)
Emprunts bancaires	216	213	3
<b><i>Part courante des emprunts et dettes financières à LT</i></b>	<b>216</b>	<b>263</b>	<b>(47)</b>

### 3 RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

#### 3.1 Situation des mandats des mandataires sociaux de CYBERGUN

Au cours de l'exercice 2018/19, aucun élément significatif n'est intervenu concernant la situation des mandats des mandataires sociaux.

#### 3.2 Liste de l'ensemble des mandats et fonctions de chaque mandataire social

Les mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés au cours de l'exercice 2018/19 sont les suivants.

##### 3.2.1 M. Claude SOLARZ - président du conseil d'administration

<b>Claude Solarz</b>	
<b>Société</b>	<b>Mandat</b>
La Foncière Verte S.A.	Administrateur
BM Invest S.A.S.	Président
Solenni S.A.S.	Président
Sorma S.C.I.	Gérant
Les Iris S.À.R.L.	Gérant
Paprec Group S.A.S.	Représentant permanent de BM Invest S.A.S. au conseil de surveillance
Paprec Entrepreneurs S.A.S.	Président
Paprec Holding S.A.	Administrateur
Hernani S.C.I.	Gérant
Newton 21 Europe S.A. (Belgique)	Administrateur
H8 Collection S.A.	Représentant permanent de BM Invest S.A.S. au conseil d'administration
La Ferme d'Apremont S.A.	Administrateur
Restarted Investment S.A.	Administrateur

##### 3.2.2 M. Hugo BRUGIERE - administrateur et directeur général

<b>Hugo Brugière</b>	
<b>Société</b>	<b>Mandat</b>
Restarted Investment S.A.	Président du conseil d'administration
HBR Invesment Group S.A.S.	Président
Stud And Pass S.À.R.L.	Gérant
Microtrade S.À.R.L. (Luxembourg)	Gérant
Cybergun International S.A.	Administrateur
Brains 4 Solutions S.À.R.L.	Gérant
Palco Marketing, Inc. (U.S.A.)	Directeur général
Softair U.S.A., Inc. (U.S.A.)	Directeur général
Spartan Imports Denmark (Danemark)	Directeur général
Cybergun Japan (Japon)	Administrateur

### 3.2.3 M. Baudouin HALLO - directeur général délégué

<b>Baudouin Hallo</b>	
<b>Société</b>	<b>Mandat</b>
Dolomede S.À.R.L.	Gérant
Renaissance S.C.I.	Gérant
HBR Investment Group S.A.S.	Directeur général
Restarted Investment S.A. (Belgique)	Représentant permanent de HBR Investment Group S.A.S., administrateur délégué
Microtrade S.À.R.L. (Luxembourg)	Gérant
Cybergun Italia S.r.l. (Italie)	Administrateur

### 3.2.4 Mme Brigitte MANCEL - administrateur

NEANT

### 3.2.5 M. Laurent PFEIFFER - administrateur

<b>Laurent Pfeiffer</b>	
<b>Société</b>	<b>Mandat</b>
Emova Group S.A.	Président du conseil de surveillance
Dalloyau S.A.S.	Président du directoire
Dalloyau Holding S.A.S.U.	Président
Emova Holding S.A.S.	Président
Monceau Fleurs Développement S.A.S.	Président
Combraille Développement S.A.S.	Président
BPI S.A.S.	Président
BPI Holding S.A.S.U.	Président du directoire
BPI Brands S.A.	Président-directeur général
Leroy Consultants S.A.	Président-directeur général
Bernard Brunhes S.A.	Président
Dalloyau Pons S.À.R.L.	Gérant
Dalloyau Bastille S.À.R.L.	Gérant
Monceau Fleurs S.À.R.L.	Gérant
EMP BV (Pays-Bas)	Gérant
MOA (Espagne)	Président
BPI US Holding LLC (Etats-Unis)	Président

3.2.6 M. Dominique ROMANO - représentant Guibor S.A.S. - administrateur

<b>Dominique Romano</b>	
<b>Société</b>	<b>Mandat</b>
Guibor S.A.S.	Président
Compagnie des Hostels de Paris S.À.R.L.	Gérant
Nobel S.C.I.	Gérant
La Foncière Vaudeville S.A.S.	Président
Paris 94 Rue Damremont S.C.I.	Gérant
Vaudeville Petites Ecuries S.C.I.	Gérant
Vigny Van Dyck S.C.I.	Gérant
VVD1 S.C.I.	Gérant

3.2.7 M. Dimitri ROMANYSZYN -administrateur

<b>Dimitri Romanyszyn</b>	
<b>Société</b>	<b>Mandat</b>
Entreparticuliers.com S.A.	Administrateur
GMI - Groupe Médiatique International S.À.R.L	Gérant
Success Fab S.A.S.U.	Président

3.2.8 M. Hervé LESCURE -administrateur

<b>Hervé Lescure</b>	
<b>Société</b>	<b>Mandat</b>
GHL Production S.À.R.L.	Gérant
Imaloc S.C.I.	Gérant

### 3.3 Rémunération des mandataires sociaux

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la rémunération de Monsieur **Hugo BRUGIERE**, vice-président et directeur général de CYBERGUN, a été la suivante :

<b>Hugo BRUGIERE – Vice-Président du Conseil d'Administration</b>	<b>Montants dus</b>	<b>Montants versés</b>
Rémunération fixe	100 000 €	100 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
<b>Avantages en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total</b>	<b>100 000 €</b>	<b>100 000 €</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la rémunération de Monsieur **Baudouin HALLO**, directeur général délégué de CYBERGUN, a été la suivante :

<b>Baudouin HALLO – Directeur Général Délégué</b>	<b>Montants dus</b>	<b>Montants versés</b>
Rémunération fixe	70 000 €	70 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
<b>Avantages en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total</b>	<b>70 000 €</b>	<b>70 000 €</b>

Par ailleurs, la société HBR INVESTMENT GROUP, liée à Monsieur Hugo BRUGIERE et à Monsieur Baudouin HALLO, a réalisé, au cours de l'exercice 2018-2019, des prestations rémunérées au bénéfice de CYBERGUN et dont l'objet figure dans le rapport spécial sur les conventions et engagement réglementés établis par les commissaires aux comptes.

Monsieur **Claude SOLARZ**, président de CYBERGUN, n'a reçu aucune rémunération au titre de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019.

<b>Claude SOLARZ – Président du Conseil d'Administration</b>	<b>Montants dus</b>	<b>Montants versés</b>
Rémunération fixe	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
<b>Avantages en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

<b>Administrateurs</b>	<b>Jetons de présence</b>
Monsieur Hervé Lescure	0 €
GUIBOR S. A. S	0 €
Madame Brigitte MANCEL	0 €
Monsieur Dimitri ROMANYSZYN	0 €
Monsieur Laurent PFEIFFER	0 €
Monsieur Hugo BRUGIERE	0 €
<b>Total</b>	<b>0 €</b>

### 3.4 Conflits d'intérêts

A la connaissance de la société CYBERGUN, aucun administrateur ne présente de conflit d'intérêt entre ses intérêts à l'égard de la société CYBERGUN et ses intérêts personnels.

### 3.5 Liste des conventions intervenues au cours de l'exercice

Sont présentées ci-dessous les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Au cours de l'exercice ouvert le 1er avril 2018 et clos le 31 mars 2019, les conventions et engagements suivants ont été autorisés par le conseil d'administration de Cybergun en application de l'article L225-38 du Code de commerce.

#### Convention entre CYBERGUN et Brigitte MANCEL

Le 25 juin 2018, le conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et Mme Brigitte MANCEL portant sur la prestation de services de conseil et d'assistance par Mme Brigitte MANCEL.

Le dirigeant de CYBERGUN concernée est Mme Brigitte MANCEL, administrateur.

#### Convention entre CYBERGUN et Dimitri ROMANYSZYN

Le 25 juin 2018, le conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et M. Dimitri ROMANYSZYN portant sur la prestation de services de conseil et d'assistance par M. Dimitri ROMANYSZYN.

Le dirigeant de CYBERGUN concerné est M. Dimitri ROMANYSZYN, administrateur.

#### Convention entre CYBERGUN et COMBRAILLE DEVELOPPEMENT

Le 25 juin 2018, le conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et la société COMBRAILLE DEVELOPPEMENT portant sur la prestation de services de conseil et d'assistance par la société COMBRAILLE DEVELOPPEMENT.

Le dirigeant de CYBERGUN concerné est M. Laurent PFEIFFER, administrateur.

#### Convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP

Le 26 juillet 2018, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention-cadre entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP portant sur la prestation de différents services par HBR INVESTMENT GROUP au profit de CYBERGUN : la recherche de financements et d'investissements, l'assistance comptable et financière, et l'aide à l'organisation. La rémunération de HBR INVESTMENT GROUP est déterminée au cas par cas, étant précisé que dans le cas d'une mission de recherche de financements et d'investissements, la rémunération de HBR INVESTMENT GROUP est comprise entre 3% et 5% du montant du financement et/ou de l'investissement obtenu grâce à, ou par l'intermédiaire de, HBR INVESTMENT GROUP.

Les dirigeants de CYBERGUN concernés sont M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué.

#### Convention entre CYBERGUN et RESTARTED INVESTMENT

Le 26 juillet 2018, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et RESTARTED INVESTMENT portant sur le compte courant d'associé de RESTARTED INVESTMENT au sein de CYBERGUN.

Les dirigeants de CYBERGUN concernés sont M. Claude SOLARZ, président du conseil d'administration, M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué.

#### Convention entre CYBERGUN et BM INVEST

Le 26 juillet 2018, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et BM INVEST portant sur le compte courant d'associé de RESTARTED INVESTMENT au sein de CYBERGUN.

Le dirigeant de CYBERGUN concerné est M. Claude SOLARZ, président du conseil d'administration.

#### Convention entre CYBERGUN et RESTARTED INVESTMENT

Le 26 juillet 2018, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et RESTARTED INVESTMENT portant sur la prestation par RESTARTED INVESTMENT de divers services rendus sur des opérations courantes et exceptionnelles.

Les dirigeants de CYBERGUN concernés sont M. Claude SOLARZ, président du conseil d'administration, M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué.

#### Convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP

Le 25 septembre 2018, le conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP portant sur la mise à disposition par HBR INVESTMENT GROUP d'une licence informatique au profit de CYBERGUN.

Les dirigeants de CYBERGUN concernés sont M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué.

#### Convention entre CYBERGUN et RESTARTED INVESTMENT

Le 23 octobre 2018, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et RESTARTED INVESTMENT portant sur l'abandon (avec clause de retour à meilleur fortune) par cette dernière des intérêts produits par son compte courant ouvert dans les livres de CYBERGUN au 31 décembre 2017. Le montant des intérêts abandonnés s'élève à 180 K€.

Les dirigeants de CYBERGUN concernés sont M. Claude SOLARZ, président du conseil d'administration, M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué.

### **3.6 Liste des conventions intervenues post clôture**

#### Convention entre la société CYBERGUN et la société HBR INVESTMENT GROUP :

Le 17 juillet 2019, votre conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention entre la société CYBERGUN et la société HBR INVESTMENT GROUP portant sur l'abandon (avec clause de retour à meilleur fortune) par cette dernière de la créance sur la Société acquise auprès de la société PRODUCTION POOL en date du 12 février 2019 pour un montant de 425 000 €.

Les dirigeants de CYBERGUN concernés sont M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué.

### **3.7 Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité**

Le tableau en annexe au rapport de gestion présente un récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

### **3.8 Exercice de la direction générale**

Les modalités d'exercice de la direction générale n'ont pas été modifiées depuis le dernier exercice. A titre informatif, il est rappelé que le conseil d'administration a opté pour une dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

## **4 DIVERS**

---

### **4.1 Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société :**

#### *4.1.1 Les conséquences sociales*

La direction du groupe a été confrontée à la nécessité incontournable de réduire ses effectifs et à procéder en ce sens à un plan de licenciement économique et collectif sur le S2 de son exercice 2017/18. Non seulement les mises en œuvre des fins de contrat de travail ont été opérées dans le plus strict respect des législations en vigueur, mais bien au-delà, chaque situation a fait l'objet d'un examen personnalisé, de recherche de reclassements, voire d'aides à la réalisation de projets personnels.

Parallèlement, pour se doter de compétences nouvelles ou consolider des fonctions centralisées en France (commerce, achats, marketing, administration, direction), la société a créé des emplois.

Enfin la société a veillé au renforcement des relations avec les délégués du personnel afin de les rendre étroites et constructives. Notamment au travers de l'élaboration commune d'un plan de formation à destination de tout le personnel.

#### 4.1.2 Les conséquences environnementales

L'activité du Groupe CYBERGUN n'a pas d'impact mesurable sur l'environnement. Toutefois, la problématique du développement durable, telle qu'elle se pose aujourd'hui, ne se résume pas à une approche uniquement écologique. Elle est en train de devenir l'un des éléments clé du fonctionnement d'une entreprise moderne pour qui croissance doit signifier progrès, non seulement dans le domaine économique, mais dans tous les autres domaines également.

Conscient qu'il n'y a pas d'entreprise viable à terme qui ne repose sur un équilibre entre l'économique, le social et la prise en compte de son environnement, le Groupe CYBERGUN s'applique depuis des années à rester à l'écoute de ses publics, et s'inscrit dans une logique de responsabilité vis à vis de ses parties prenantes, qu'il s'agisse des actionnaires, des clients, des fournisseurs ou des collaborateurs de l'entreprise.

Deux concepts sont retenus : respect de toutes les parties prenantes et transparence de l'information.

#### 4.1.3 Risques industriels et risques liés à l'environnement

Du fait de la nature de son activité, la société n'est pas exposée à ce type de risque. Toutefois le développement durable mobilise désormais tous les postes, tous les pays et tous les collaborateurs du groupe CYBERGUN.

Dans les faits cela se concrétise par la réduction de la taille des cartons, la réutilisation des cartons de livraison dans les différentes filiales, le broyage et le recyclage des papiers de bureaux , l'utilisation croissante d'Internet qui limite l'impression de papiers, l'investissement dans un nouveau système de chauffage avec utilisation d'électricité verte, renouvellement du parc véhicule par des voitures hybrides et invention et développement de la bille bio- dégradable en remplacement de la bille plastique.

## 4.2 Stratégie financière de l'entreprise face aux risques du marché

### 4.2.1 Risque de change

Le Groupe CYBERGUN achète en dollar US et vend en dollar US et en euro. Les fluctuations de taux de change entre le dollar et l'euro sont de nature à impacter les résultats du groupe dans la limite de la possible répercussion de ces fluctuations sur les prix de vente.

A titre informatif, environ la moitié du chiffre d'affaires du groupe est réalisée aux USA.

#### 4.2.2 Risques de Conversion

Les états financiers consolidés sont présentés en euro. Les actifs, passifs enregistrés dans des devises autres que l'euro doivent donc être convertis en euro, au taux de change applicable au jour de la clôture de l'exercice, pour être intégrés dans les états financiers.

Dans ce cas, la valeur en euro des actifs, passifs, initialement libellés dans une tierce devise diminuera si l'euro s'apprécie et inversement augmentera en cas de dépréciation de l'euro.

#### 4.2.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

La société a maintenu le niveau de son endettement long terme, 9 M€ d'emprunt obligataire à échéance 2020, aujourd'hui en cours de renégociation.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues pour une période de 60 jours, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. De plus, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

En cas de tension sur la trésorerie, le groupe privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques de marchandises afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et son cash-flow. Il accentue d'autre part ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et notamment dégager des ressources financières.

Par ailleurs, l'actionnaire de référence RESTARTED INVESTMENT s'est engagé auprès du Groupe à couvrir le cas échéant les besoins de trésorerie courants sur les douze prochains mois à l'exception de la part relative au paiement des coupons de l'emprunt obligataire faisant à la date de publication de ce rapport l'objet d'une renégociation.

#### 4.2.4 Instruments de couverture

Le Groupe peut avoir recours à des instruments financiers dérivés pour gérer et réduire ses expositions aux risques de taux d'intérêt et de change.

Au 31 mars 2019, aucun instrument de couverture n'a été souscrit.

#### 4.2.5 Risque de taux

Le Groupe est très peu exposé au risque de taux d'intérêts au travers de sa dette à taux variable et de ses placements financiers.

Au 31 mars 2019, aucun instrument de couverture n'a été souscrit.

#### 4.2.6 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond essentiellement à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

### 4.3 Stocks options et actions propres

#### 4.3.1 Stocks options

Il n'y a pas de plan de Stocks Options en cours.

#### 4.3.2 Attribution d'actions gratuites

Au cours de sa réunion du 19 février 2019, le conseil d'administration de CYBERGUN a décidé d'attribuer gratuitement des actions à certains de ses mandataires et salariés. La date d'acquisition de ces actions a été fixée au 19 février 2020.

### 4.3.3 Actions propres

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Comme indiqué précédemment, au 31 mars 2019, le groupe ne détient aucune action propre.

## 5 PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

---

Les résultats de l'exercice clos au 31 mars 2019 témoignent de l'amélioration structurelle de la marge brute et de la maîtrise des coûts opérationnels dans un modèle d'externalisation croissante des fonctions annexes (logistique notamment).

Sur cette base assainie, le Groupe compte renouer avec la croissance pour s'inscrire dans une dynamique d'amélioration progressive de ses résultats.

## 6 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POST-CLOTURE

---

### 6.1 Ouverture d'une opération de renégociation de la dette obligataire

CYBERGUN a annoncé début juillet un projet de renégociation de sa dette obligataire à échéance octobre 2020.

Si le retournement est en bonne voie au plan opérationnel avec des perspectives sérieuses, il doit encore être stabilisé au plan financier afin de supporter les investissements nécessaires au cours des prochaines années, pour mener à bien le développement du département militaire (environ 1 MEUR par an sur les 3 prochains exercices en R&D) et soutenir la politique d'innovation sur le marché civil très fortement sensible aux nouveautés.

Dans le même temps, CYBERGUN doit composer avec des moyens de financement limités sans recours possible aux crédits classiques. Elle ne peut compter que sur le soutien de ses actionnaires de référence (8 MEUR d'apports en comptes courants depuis 2014 pour lesquels les intérêts estimés à 0,6 M€ ont été régulièrement abandonnés avec clause de retour à meilleur fortune) ou sur des instruments financiers dilutifs et par nature limités dans le temps.

Afin de retrouver un accès aux crédits bancaires et résoudre durablement la question de son financement, CYBERGUN doit finaliser le rééquilibrage de son bilan encore aujourd'hui pénalisé par la dette obligataire non convertible (9 MEUR en principal à échéance octobre 2020 avec des coupons annuels de 5% en 2019 et de 10% en 2020), émise en octobre 2010 par l'ancienne équipe de CYBERGUN.

CYBERGUN a ainsi convoqué les porteurs d'obligations « CYBO » en Assemblée Générale le 16 juillet 2019 sur 1ère convocation et le 29 juillet 2019 sur 2ème convocation afin de soumettre un projet de renégociation de sa dette obligataire

Si, en l'état et vu le court calendrier fixé, ces propositions n'ont pas été acceptées par les obligataires présents ou représentés, chacun a pu mesurer les enjeux pour CYBERGUN liés à cette renégociation.

CYBERGUN rappelle que, dans un souci d'anticipation et de bonne gouvernance, la société a souhaité aborder le sujet du remboursement de la dette obligataire bien en amont de la maturité de cette dernière (octobre 2020) afin que les discussions avec les obligataires puissent avoir lieu sereinement et que la décision qui sera prise puisse emporter le plus de voix possible.

Dans ce contexte, la société a décidé de convoquer une nouvelle Assemblée Générale des obligataires à la rentrée, afin que ceux-ci puissent se prononcer à la lumière des comptes annuels 2018 publiés ce jour. Cette Assemblée devrait se tenir le 18 septembre 2019 à 14h30, au siège de la société.

## 6.2 Extinction de la ligne de financement Alpha Blue Ocean (ABO) et renforcement des fonds propres

Depuis le 27 juin 2019, date de la dernière opération de conversion du partenaire ABO, la ligne de financement par OCEANes d'un montant nominal de 8 M€ souscrite par le Groupe fin janvier 2019 s'est éteinte. Pour mémoire, à la clôture de mars 2019, le groupe portait encore en emprunt obligataire 1,6 M€ d'OCEANes non converties.

Les tirage et conversions sur OCEANes ABO intervenues post clôture ont eu pour conséquence un renforcement du capital social de 19,6 M€ via l'émission de 35 588 186 actions nouvelles. Ce montant de 19.6 M€ se décompose entre 4 M€ de versements et de 15,6 M€ de « cash penalties » dont 5 M€ déjà provisionnés au 31 mars 2019. Concernant les 4 M€, 1.6 M€ avaient déjà été tirés sur l'exercice du 31 mars 2019. A la date de publication de ce rapport, le capital social de société s'élève à 48 145 K€ et se compose de 87 537 178 actions.

### 6.3 Signature d'un contrat de distribution significatif aux Etats Unis

CYBERGUN a accordé à la société américaine EVIKE.COM la distribution exclusive de l'ensemble de sa gamme de produits d'Airsoft hors clients « chain store » et militaires. EVIKE.COM s'est ainsi engagé sur un volume d'affaire de 5 M\$ d'achats sur la première année et une croissance d'au moins 5% par an sur 5 ans. Il s'agit donc pour le Groupe d'un contrat générant près de 30 M\$ de chiffre d'affaires sur les 5 prochaines années.

Par ailleurs, la société s'est également engagée à reprendre les effectifs de CYBERGUN aux Etats Unis hors personnel affecté à l'activité « chain store » et prendre à sa charge une partie du bail relatif à l'entrepôt de Dallas. Cet accord devrait permettre d'alléger d'environ 60% les coûts fixes de la structure sur place, soit environ 500 K\$ par an.

Le conseil d'administration

## 7 ANNEXES

### 7.1 Tableaux des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/03/2019	31/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	28 571 941	14 391 606	11 078 099	28 577 892	21 950 524
b) Nombre d'actions émises	51 949 002	16 542 057	12 733 428	87 130 023	66 924 415
c) Nombre d'actions émises en cas d'exercice de la totalité des BSA					
d) Nombre de stock options émis			-	-	-
e) Nombre d'actions propres			-	-	-
<b>Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	11 893 427	16 886 981	17 570 745	20 919 224	20 561 777
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	(12 359 077)	(5 139 874)	(4 667 011)	(6 325 198)	(6 401 989)
c) Impôt sur les bénéfices	135 903	104 293	(95 780)	(82 375)	76 139
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	(12 494 980)	(5 244 167)	(4 571 231)	(6 242 823)	(6 478 128)
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	(28 391 661)	(6 760 000)	(14 762 809)	(7 474 916)	(9 386 254)
f) Montants des dividendes votés			-	-	-
g) Participation des salariés			-	-	-
<b>Résultat des actions réduit a une seule action</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	(0,24)	(0,32)	(0,36)	(0,07)	(0,10)
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	(0,55)	(0,41)	(1,16)	(0,09)	(0,14)
c) Résultat par action dilué en prenant compte des BSA et Stocks Option	(0,55)	(0,41)	(1,16)	(0,09)	(0,29)
d) Dividende versé à chaque action					
<b>Personnel</b>					
a) Nombre de salariés	35	45	44	44	45
b) Montant de la masse salariale	2 113 958	2 772 936	2 700 017	2 712 956	2 242 344
c) Montant des sommes versées au titre des charges sociales	993 167	1 188 470	1 261 961	1 089 252	1 080 922

## 7.2 Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité

AG	Résolution	Objet	Durée	Utilisation	CA d'utilisation
5 mars 2018	2	Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration aux fins d'attribution gratuite de bons d'émissions d'obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OCA), pour un montant nominal maximal d'emprunt obligataire de cinq millions d'euros (5 000 000 €) représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de cinq millions d'euros (5 000 000 €) ; autorisation de la ou les augmentations de capital correspondantes et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de YA II PN, Ltd.	18 mois	Oui	31 mai 2018
5 mars 2018	11	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de consentir, sans droit préférentiel de souscription, des options de souscription ou d'achat d'actions au profit du personnel et des mandataires sociaux	38 mois	Non	-
5 mars 2018	12	Délégation au conseil à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel et des mandataires sociaux de la société et des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du code de commerce	38 mois	Non	-
5 mars 2018	13	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider de l'augmentation du capital social par émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par placement privé visé à l'article L.411-2,II du Code monétaire et financier	26 mois	Oui	9 avril 2018
5 mars 2018	14	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider de l'augmentation du capital social par émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par offre au public	26 mois	Non	-
5 mars 2018	15	Délégation en vue de procéder à l'augmentation du capital social soit par l'émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès au capital social de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois	Oui	14 juin 2018
5 mars 2018	16	Possibilité d'augmenter le nombre de titres émis dans la limite de 15%	26 mois		-
5 mars 2018	18	Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique visant les titres de la Société	18 mois	Non	-
5 mars 2018	19	Délégation de compétence au Conseil à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel des actionnaires au profit de ces derniers, d'actions ordinaires de la Société conformément à l'article L.225-138-1 du Code de commerce	26 mois	Non	-

<b>AG</b>	<b>Résolution</b>	<b>Objet</b>	<b>Durée</b>	<b>Utilisation</b>	<b>CA d'utilisation</b>
25 septembre 2018	16	Délégation de compétence au conseil d'administration pour décider du regroupement ou de la division des actions de la Société	13 mois	Non	-
25 septembre 2018	17	Délégation de compétence au conseil d'administration pour décider d'augmenter le capital de la Société par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	26 mois	Non	-
25 septembre 2018	18	Délégation de compétence au conseil d'administration pour décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes	18 mois	Oui	28 janvier 2019 19 février 2019
25 septembre 2018	19	Délégation de compétence au conseil d'administration pour décider de l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou à des titres de créances avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	26 mois	Non	-
25 septembre 2018	20	Délégation de compétence au conseil d'administration pour décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires, de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par offre au public	26 mois	Non	-
25 septembre 2018	21	Délégation de compétence au conseil d'administration pour décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la société par offre visée au II de l'article L411-2 du Code monétaire et financier	26 mois	Non	-
25 septembre 2018	23	Délégation de compétence au conseil d'administration pour décider d'une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan épargne entreprises avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur des salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées	26 mois	Non	-



## **Comptes annuels consolidés**

**Au 31 mars 2019**

# Sommaire

---

<b>Bilan consolidé</b> .....	<b>1</b>
<b>Compte de résultat consolidé</b> .....	<b>2</b>
<b>Résultat global</b> .....	<b>3</b>
<b>Tableau de passage du Résultat net au Résultat opérationnel Courant</b> .....	<b>3</b>
<b>Tableau de variation des capitaux</b> .....	<b>4</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b> .....	<b>5</b>
<b>Notes annexes</b> .....	<b>6</b>
<b>1 INFORMATIONS GENERALES</b> .....	<b>6</b>
1.1 Faits marquants de l'exercice.....	6
1.1.1 <i>Développement des activités militaires</i> .....	6
1.1.2 <i>Renforcement des fonds propres du Groupe et nouveaux contrats de financements</i> .....	7
1.1.3 <i>Retournement sur le marché de l'airsoft civil</i> .....	8
1.2 Changement de méthode ou de présentation .....	9
1.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation IFRS .....	9
1.4 Estimations et jugements comptables déterminants .....	9
1.5 Périmètre de consolidation.....	10
1.5.1 <i>Entrée dans le périmètre</i> .....	10
1.5.2 <i>Exclusion de périmètre</i> .....	10
1.5.3 <i>Filiales</i> .....	11
1.6 Conversion des comptes et opérations libellées en monnaie étrangère .....	11
1.6.1 <i>Conversion des états financiers des filiales étrangères</i> .....	11
1.6.2 <i>Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères</i> .....	11
1.6.3 <i>Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères</i> .....	12
1.7 Immobilisations incorporelles.....	12
1.7.1 <i>Goodwill</i> .....	12
1.7.2 <i>Brevets et licences</i> .....	13
1.7.3 <i>Frais de développement</i> .....	14
1.7.4 <i>Autres immobilisations incorporelles</i> .....	14
1.8 Immobilisations corporelles.....	14
1.9 Contrats de location.....	15
1.10 Perte de valeur des actifs corporels et incorporels.....	15
1.11 Actifs et passifs financiers .....	16
1.11.1 <i>Actifs disponibles à la vente</i> .....	16
1.11.2 <i>Prêts et créances</i> .....	16
1.11.3 <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i> .....	16
1.11.4 <i>Instruments dérivés</i> .....	17
1.12 Emprunts et autres passifs financiers .....	17
1.13 Actions propres/Capital .....	17
1.14 Actions ordinaires/Capital.....	17
1.15 Actions préférentielles/Capital.....	17
1.16 Rachat d'instrument de capitaux propres/Capital .....	17
1.17 Provisions .....	17
1.18 Stocks .....	18
1.19 Avantages accordés aux salariés.....	18
1.19.1 <i>Engagements de retraite</i> .....	18
1.19.2 <i>Paiements fondés en actions</i> .....	19
1.20 Chiffre d'affaires consolidé.....	19
1.21 Autres produits et charges opérationnels .....	20
1.22 Coût du financement et autres charges et produits financiers .....	20

1.23	Impôts.....	20
1.24	Impôt exigible.....	21
1.25	Impôts différés.....	21
1.26	Résultat par action.....	22
1.27	Capitaux propres.....	22
1.27.1	<i>Capital</i> .....	22
1.27.2	<i>Stock-options</i> .....	22
1.27.3	<i>Actions propres</i> .....	22
<b>2</b>	<b>GESTION DU RISQUE FINANCIER.....</b>	<b>22</b>
2.1	Risque de crédit.....	22
2.2	Risque de liquidité.....	23
2.3	Risque de marché.....	23
2.4	Risque de change.....	23
<b>3</b>	<b>NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....</b>	<b>24</b>
3.1	Immobilisations incorporelles.....	24
3.1.1	<i>Survaleur - Goodwill</i> .....	24
3.1.2	<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i> .....	25
3.2	Immobilisations corporelles.....	25
3.3	Participations entreprises associées et Actifs financiers non courants.....	26
3.3.1	<i>Participation dans les entreprises associées</i> .....	26
3.3.2	<i>Actifs financiers non courants</i> .....	26
3.4	Actifs d'impôts non courants.....	27
3.5	Stock de marchandises.....	27
3.6	Créances clients.....	28
3.7	Actifs d'impôts courants et autres actifs courants.....	28
3.7.1	<i>Actifs d'impôt courants</i> .....	28
3.7.2	<i>Autres actifs courants</i> .....	29
3.8	Trésorerie et équivalent de trésorerie.....	29
<b>4</b>	<b>NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....</b>	<b>30</b>
4.1	Capital Social.....	30
4.2	Autres Réserves.....	32
4.3	Emprunts et dettes financières.....	32
4.3.1	<i>Emprunts et dettes financières à long terme</i> .....	32
4.3.2	<i>Emprunts à court terme</i> .....	33
4.3.3	<i>Part courante des emprunts et dettes financières à long terme</i> .....	34
4.4	Provisions a long terme et court terme.....	34
4.5	Fournisseurs et autres passifs courants.....	35
4.6	Autres passifs courants.....	35
<b>5</b>	<b>NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT.....</b>	<b>37</b>
5.1	Chiffre d'affaires et marge brute.....	37
5.2	Passage du Résultat net au Resultat Operationnel Courant.....	37
5.3	Charges externes.....	38
5.4	Dotations aux amortissements et provisions.....	38
5.5	Gains et pertes de change.....	39
5.6	Salaires et charges.....	39
5.7	Autres produits et charges opérationnels.....	40
5.8	Résultat financier.....	41
5.9	Charges d'impôts.....	41
5.10	Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence.....	42
<b>6</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....</b>	<b>42</b>
6.1	Engagements hors bilan.....	42
6.1.1	<i>Existence d'emprunts assortis de clause de covenants</i> .....	42
6.1.2	<i>Autres engagements hors bilan</i> .....	42
6.2	Parties liées.....	43
6.3	Rémunération globale des organes d'administration.....	44
6.4	Distribution de dividendes.....	45
6.5	Honoraires des commissaires aux comptes.....	46

6.6	Evènements post-clôture .....	46
6.6.1	<i>Ouverture d'une opération de renégociation de la dette obligataire.....</i>	<i>46</i>
6.6.2	<i>Extinction de la ligne de financement Alpha Blue Ocean (ABO) et renforcement des fonds propres</i> <i>47</i>	
6.6.3	<i>Signature d'un contrat de distribution significatif aux Etats Unis.....</i>	<i>47</i>

# Bilan consolidé

Actif en K€	Note	31/03/2019	31/03/2018	Variation N vs. N-1
<b>ACTIFS NON-COURANTS</b>				
Goodwill	3.1.1	2 806	5 374	-47,8%
Autres immobilisations incorporelles	3.1.2	3 027	3 173	-4,6%
Immobilisations corporelles	3.2	692	847	-18,3%
Participations entreprises associées	3.3.1	0	2 661	-100,0%
Autres actifs financiers non courants	3.3.2	397	406	-2,1%
Actifs d'impôts non courants	3.4	767	699	9,7%
<b>Total actifs non courants</b>		<b>7 690</b>	<b>13 161</b>	<b>-41,6%</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks et en-cours	3.5	8 507	10 487	-18,9%
Créances Clients	3.6	6 199	9 001	-31,1%
Actifs d'impôts courants	3.7.1	276	317	-12,8%
Autres actifs courants	3.7.2	1 934	2 323	-16,7%
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.8	2 948	1 790	64,6%
<b>Total actifs courants</b>		<b>19 864</b>	<b>23 918</b>	<b>-16,9%</b>
<b>Total actif</b>		<b>27 554</b>	<b>37 079</b>	<b>-25,7%</b>

Passif en K€	Note	31/03/2019	31/03/2018	Variation N vs. N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital émis	4.1	28 572	14 392	98,5%
Autres réserves	4.2	(18 828)	(9 904)	-90,1%
Résultat de l'exercice		(9 395)	(11 228)	16,3%
Intérêts minoritaires		31	31	-0,3%
<b>Total capitaux propres</b>		<b>379</b>	<b>(6 710)</b>	<b>105,7%</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Emprunts et dettes financières à long terme	4.3.1	10 773	13 730	-21,5%
Provisions à long terme	4.4	37	3 425	-98,9%
<b>Total passifs non courants</b>		<b>10 810</b>	<b>17 155</b>	<b>-37,0%</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Fournisseurs	4.5	8 474	7 682	10,3%
Emprunts à court terme (dont concours bancaires courants et intérêts courus)	4.3.2	2 768	2 542	8,9%
Part courante des emprunts et dettes financières à long terme	4.3.3	216	263	-17,8%
Passifs d'impôt		213	236	-9,6%
Provisions à court terme	4.4	852	594	43,4%
Autres passifs courants	4.6	3 842	15 317	-74,9%
<b>Total passifs courants</b>		<b>16 364</b>	<b>26 635</b>	<b>-38,6%</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>27 554</b>	<b>37 080</b>	<b>-25,7%</b>

# Compte de résultat consolidé

Compte de résultat en K€	Note	31/03/2019 12 mois	31/03/2018 12 mois	Variation N vs. N-1
Chiffre d'affaires	5.1	28 247	31 987	(3 740)
Achats consommés		(20 380)	(23 408)	3 028
<b>Marge brute</b>	<b>5.1</b>	<b>7 867</b>	<b>8 579</b>	<b>(712)</b>
<i>Marge brute en pourcentage</i>		27,85%	26,82%	1,03%
Autres produits de l'activité		270	158	113
Charges externes	5.3	(6 069)	(5 887)	(182)
Impôts taxes et versements assimilés		(141)	(193)	52
Charges de personnel	5.6	(4 363)	(4 966)	603
Dotations aux amortissements et provisions	5.4	(283)	399	(682)
Gains et pertes de change	5.5	(63)	90	(153)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>5.2</b>	<b>(2 783)</b>	<b>(1 821)</b>	<b>(962)</b>
Autres produits et charges opérationnels	5.7	(3 355)	(4 664)	1 309
Dépréciation de l'écart d'acquisition	5.4	(2 500)	(1 500)	(1 000)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(8 638)</b>	<b>(7 985)</b>	<b>(653)</b>
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		17	-	17
Charge d'intérêts des emprunts obligataires		(329)	(299)	(30)
Coût brut des autres emprunts		(173)	(58)	(115)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>5.8</b>	<b>(485)</b>	<b>(357)</b>	<b>(128)</b>
Autres produits et charges financiers	5.8	(232)	(2 160)	1 929
Impôts sur le résultat	5.9	(40)	(726)	686
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-	-
<b>Résultat net avant résultat des activités abandonnées</b>		<b>(9 395)</b>	<b>(11 228)</b>	<b>1 833</b>
Résultat net d'impôt provenant des activités abandonnées ou en cours de cession		-	-	-
<b>Résultat net de la période</b>		<b>(9 395)</b>	<b>(11 228)</b>	<b>1 833</b>
Dont part revenant au Groupe		(9 394)	(11 226)	1 832
Dont part revenant aux minoritaires		(1)	(2)	1
<b>Résultat par action (*)</b>				
<i>De base</i>		-0,303	-0,788	
<i>Dilué</i>		-0,095	-0,385	

(\*) Conformément à l'IAS 33, le résultat par action a été déterminé, avec effet rétrospectif, en tenant compte des augmentations de capital intervenues au cours de la période. Concernant le résultat dilué, il tient compte des engagements totaux des contrats de financement.

# Résultat global

En K€ - Les montants indiqués sont présentés nets des effets d'impôts éventuels	31/03/2019	31/03/2018
<b>Résultat de la période</b>	<b>(9 395)</b>	<b>(11 228)</b>
Variation des écarts de conversion impactant le résultat	(53)	414
Écarts de conversion de l'endettement (IAS 21)	242	(378)
<i>Sous-total des pertes et profits comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>189</i>	<i>36</i>
<b>Résultat global</b>	<b>(9 206)</b>	<b>(11 191)</b>
Dont part revenant au Groupe	(9 205)	(11 189)
Dont part revenant aux minoritaires	(1)	(2)

## Tableau de passage du Résultat net au Résultat opérationnel Courant

En K€	Note	31/03/2019	31/03/2018
<b>RESULTAT NET CONSOLIDÉ</b>		<b>(9 395)</b>	<b>(11 228)</b>
Impôt sur le résultat	5.9	(40)	(726)
Autres produits et charges financiers	5.8	(232)	(2 160)
Coût de l'endettement financier net	5.8	(485)	(357)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(8 638)</b>	<b>(7 985)</b>
Autres produits et charges opérationnels	5.7	(3 355)	(4 664)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	5.4	(2 500)	(1 500)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>(2 783)</b>	<b>(1 821)</b>

Pour davantage d'informations sur les autres produits et charges opérationnels de l'exercice 2018/19, nous renvoyons le lecteur vers la note « 5.7 – Autres produits et charges opérationnels »

# Tableau de variation des capitaux

En K€	Note	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de la période	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31/03/2018</b>		<b>14 392</b>	<b>6 655</b>	<b>(17 707)</b>	<b>1 150</b>	<b>(11 228)</b>	<b>(6 739)</b>	<b>29</b>	<b>(6 710)</b>
Résultat de la période						(9 394)	(9 394)	(1)	(9 395)
Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres				242	(53)		189	2	191
<b>Total des charges et produits comptabilisés</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>242</b>	<b>(53)</b>	<b>(9 394)</b>	<b>(9 205)</b>	<b>1</b>	<b>(9 205)</b>
Affectation du résultat en réserves				(11 228)		11 228	-		-
Augmentation de capital en numéraire		687	8				695		695
Augmentation de capital par conversion d'obligations en actions (1)		13 841		(7 681)			6 160		6 160
Augmentation de capital par incorporation de créances		9 503	108				9 610		9 610
Réduction du capital		(9 851)		9 851			-		-
Variations de périmètre et divers (2)			(140)	(29)	(3)		(172)	(1)	(173)
<b>Capitaux propres au 31/03/2019</b>		<b>28 572</b>	<b>6 630</b>	<b>(26 553)</b>	<b>1 094</b>	<b>(9 394)</b>	<b>350</b>	<b>29</b>	<b>379</b>

<sup>(1)</sup> Les 13,8 M€ d'augmentation du capital social par conversion d'obligations en actions se décomposent entre :

- 11,6 M€ de conversion ABO dont 7,7 M€ de cash penalties ;
- 1,2 M€ de conversion des obligations ayant financé les acquisitions B2C en N-1 ;
- 1 M€ de conversion YORKVILLE.

<sup>(2)</sup> Correspond essentiellement à des frais sur augmentation de capital

# Tableau des flux de trésorerie

Tableau des Flux de Trésorerie - En K€	31/03/2019	31/03/2018
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(9 395)</b>	<b>(11 228)</b>
Plus et moins-values de cession	3 571	61
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie	0	560
Annulation dépréciation du goodwill	2 500	1 500
Annulation de la (charge) produit d'impôt	(231)	622
Annulation du coût de l'endettement	485	357
Annulation amortissements et provisions	(2 575)	559
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>(5 645)</b>	<b>(7 569)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (1)	3 618	4 110
Impôts payés	231	(17)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(1 795)</b>	<b>(3 476)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corp et incorp nette des variations des fournisseurs d'immo.	(195)	(40)
Variation des prêts et avances donnés/reçus	30	(38)
Valeur de cessions des immobilisations corp. et incorp.	139	13
Trésor.nette /acquisitions & cessions de filiales (2)	(371)	327
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	<b>(397)</b>	<b>262</b>
<b>Activité de financement</b>		
Augmentation de capital reçue	555	129
Émission d'emprunt (3)	6 625	4 155
Remboursement d'emprunt (4)	(3 385)	(279)
Variation des comptes courants	-	100
Intérêts payés	(485)	(351)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>3 310</b>	<b>3 754</b>
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie	-	(11)
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>1 118</b>	<b>528</b>
Trésorerie d'ouverture	(680)	(1 515)
Trésorerie de clôture	279	(680)
<i>Incidence des variations des cours devises</i>	<i>(158)</i>	<i>308</i>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>1 116</b>	<b>528</b>
Détail de la trésorerie de clôture		
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	2 948	1 790
Concours bancaires courants	(2 673)	(2 470)

(1) - Au 31/03/2019 : Variation des stocks : (1 980) K€ ; variation des créances d'exploitation : (2 802) K€ ; variation des dettes d'exploitation : 792 K€ ; variation des créances hors exploitation : (389) K€ ; variation des dettes hors exploitation : (2 345) K€

Au 31/03/2018 : Variation des stocks : -15 K€ ; variation des créances d'exploitation : - 439 K€ ; variation des dettes d'exploitation : + 2 205 K€ ; variation des créances hors exploitation : + 45 K€ ; variation des dettes hors exploitation : + 1 495K€

(2) La trésorerie nette / acquisitions & cessions de filiales correspond essentiellement à la sortie de périmètre de JM Développement au cours de l'exercice.

(3) Dont 5,5 M€ relatifs au contrat ABO

(4) Dont 2,3 M€ relatifs à la clôture des contrats YORKVILLE

# Notes annexes

---

## 1 INFORMATIONS GENERALES

CYBERGUN est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 40 boulevard Henri Sellier, Suresnes (92150).

CYBERGUN est coté sur Euronext Growth (Ex Alternext) depuis le 30 janvier 2014.

Les comptes consolidés au 31 mars 2019 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 31 juillet 2019.

Ils sont exprimés en milliers d'euro (KEUR).

### 1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### 1.1.1 Développement des activités militaires

##### Livraison de la Gendarmerie Nationale en répliques d'entraînements

La Gendarmerie Nationale Française a accusé réception en Juillet 2017 des 2 300 répliques d'armes d'entraînement constituant la première phase de son processus d'équipement. Le Groupe CYBERGUN a ainsi reconnu 0,6 M€ de chiffre d'affaires dans le cadre de la commande signée en Novembre 2017. Pour mémoire, les perspectives du marché de la police, de la gendarmerie et des forces armées représentent un marché estimé à plus de 10 M€ sur le marché français.

##### Succès dans la réponse à une appel d'offre lancé par le Ministère français des armés pour l'entraînement des forces

Toujours en lien avec le Ministère français des Armés, le Groupe a également remporté l'intégralité des lots pour lesquels il a concouru dans le cadre des appels d'offres pour l'entraînement des unités. Ce contrat dont le montant global est estimé à environ 2 M€ porte sur la vente de réplique d'armes Airsoft de l'arme de poing PAMAS, du GLOCK 17, de la mini mitrailleuse MINIMI et du fusil d'assaut FAMAS F1. Compte tenu de décalage, le chiffre d'affaire lié à ce contrat sera essentiellement reconnu au titre de l'exercice 2019/20.

##### Partenariat R&D avec un grand manufacturier

Dans la continuité de son annonce de Décembre 2017 concernant le succès de la phase 1 d'un programme de développement en partenariat avec l'un des principaux fabricants mondiaux d'armes, le Groupe CYBERGUN a finalisé la phase 2 de ce programme visant à permettre la mise en production de ce projet innovant. Le contrat cadre en cours de négociation qui découle de la validation cette étape significative devrait permettre au Groupe de générer des revenus estimés à plusieurs millions d'euros sur une durée d'environ 10 ans. En complément de cela, le groupe CYBERGUN s'est vu octroyer en novembre 2018, l'autorisation de fabrication, de commerce et d'intermédiation d'armes, d'éléments d'armes et de munitions de catégorie B par le Ministère français de l'intérieur. L'attribution de cette autorisation constitue une nouvelle étape clé dans le développement des activités militaires du Groupe

### Mission de conseil et d'accompagnement auprès d'un acteur significatif de l'armement mondial

Bénéficiant de l'obtention de cette autorisation, le Groupe s'est également engagé en janvier 2019 dans une mission de conseil et d'accompagnement d'un second grand manufacturier dans le cadre d'un appel d'offre visant à remplacer toutes les armes de poing de l'Armée française. En cas de succès, l'accord prévoit une rémunération, au pourcentage sur la vente des produits manufacturés, estimée à l'heure actuelle à plusieurs millions d'euros.

## 1.1.2 Renforcement des fonds propres du Groupe et nouveaux contrats de financements

### Augmentation de capital avec maintien du DPS

Le Groupe CYBERGUN a initié le 28 juin 2018 une opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Cette opération a donné lieu à l'établissement d'un document de référence et d'une note d'opération visée par l'AMF en date du 27 Juin 2018. Témoignant de leur soutien au Groupe, l'actionnaire principale ainsi que le management de la société ont été les plus gros souscripteurs de l'opération via des conversions significatives de compte courant en actions. A l'issue de la livraison des actions le 23 Juillet 2018, la société a constaté l'émission de 11 547 424 actions nouvelle pour un montant de plus de 10 M€ hors primes d'émission. Cette augmentation de capital a notamment permis de poursuivre le désendettement du Groupe et de le doter de ressources additionnelles en vue de financer son développement.

### Nouveaux contrats de financements obligataires convertibles en actions conclus au cours de l'exercice

Toujours dans l'optique de financer son retournement, le Groupe CYBERGUN a conclu auprès de plusieurs partenaires financiers.

- (i) Le 31 mai 2018, la direction a souscrit une ligne d'obligations convertibles auprès de son partenaire YA GLOBAL MASTER SPV LTD, représentée par sa société de gestion YORKVILLE ADVISORS GLOBAL, LP, et mettant ainsi à disposition du Groupe une nouvelle ligne de financement d'un montant maximum de 5 millions d'euros sur 24 mois. Ce contrat a été tiré à hauteur de 1 M€ et clôturé fin janvier 2019.
- (ii) Le 26 février 2019, dans le cadre d'un accord global prévoyant la résolution d'anciens litiges (*cf. paragraphe suivant*), la direction a conclu avec la société PRODUCTION POOL un contrat de financement de 0,6 M€ par émission d'obligations convertibles. A la clôture de l'exercice, ce contrat a été tiré à hauteur de 0,1 M€.
- (iii) Le 30 janvier 2019, usant de la résolution 18 de l'Assemblée Générale Mixte qui s'est tenue le 25 septembre 2018, la direction du Groupe a conclu avec le fond d'investissement EUROPEAN HIGH GROWTH OPPORTUNITIES SECURITIZATION FUND membre du groupe ALPHA BLUE OCEAN (ABO), un contrat de financement obligataire d'un montant nominal de 8 M€ en lieu et place du contrat de financement YORKVILLE. A la clôture de l'exercice, ce contrat a été tiré à hauteur de 5,5 M€ et été principalement été utilisé afin de financer le plan de développement de l'activité.

A la date de publication de ce rapport, le capital social de société s'élève à 48 145 K€ et se compose de 87 537 178 actions.

*Pour davantage d'informations sur le dénouement post clôture des contrats de financement, nous renvoyons le lecteur vers la note « 6.6 –Evènements post clôture ».*

### Renforcement des fonds propres du Groupe

Les différentes opérations de financement du Groupe intervenues au cours de la période ont notamment eu pour conséquence un renforcement des fonds propres du Groupe. Ainsi sur l'exercice 2018/19, le Groupe CYBERGUN a renforcé son capital social de 14,2 M€ à travers l'émission de 35 406 926 actions nouvelles provenant essentiellement des opérations de conversion d'emprunts obligataires.

Le contrat avec ABO prévoit la possibilité pour le porteur lorsque le prix de conversion devient inférieur au nominal des actions de demander le remboursement de tout ou partie des obligations qu'il détient en trésorerie. Dans le cas où le remboursement en trésorerie ne serait pas demandé, l'émission de nouvelles actions ne pouvant se faire à un cours inférieur au nominal (0,14 € dans le cas de CYBERGUN), le contrat prévoit un mécanisme d'indemnisation pour EHGO qui reçoit alors un paiement complémentaire soit en espèces, soit en actions, à la main de CYBERGUN.

A la clôture, le montant de l'indemnisation (cash penalties), rémunéré en actions, s'élève à 7,7 M€ enregistré dans les comptes sociaux en charges exceptionnelles (contrepartie capital social). Un montant de 5 M€ est également enregistré en provision pour risques et charge, dans les comptes sociaux, correspondant aux penalties cash en lien avec les montants tirés à la clôture et non converties en capital.

Dans les comptes consolidés en normes IFRS, l'indemnisation est annulée du compte de résultat et enregistrée en moins des capitaux propres (application IFRS 9 et IAS 32) dans un compte de réserve (impact de -7,7 M€). La provision pour risque « cash penalties » de 5 M€ liée aux conversions post-clôture des montants tirés a été annulée dans les comptes consolidés en normes IFRS.

A la date de publication de ce rapport, le capital social de société s'élève à 48 145 K€ et se compose de 87 537 178 actions.

*Pour davantage d'informations sur les opérations de financements de l'exercice 2018/19, leur impact sur le capital et une mise à jour de la situation à la date de publication de ce document, nous renvoyons le lecteur vers :*

- La note « 4.1 – Capital social »
- La note « 4.3 – Emprunts et dettes financières »
- La note « 6.6 – Evènements post clôture »

### 1.1.3 Retournement sur le marché de l'airsoft civil

#### Fin de litige liées aux investissements dans les jeux vidéo

Le 26 février 2019, CYBERGUN a annoncé la fin de plusieurs litiges en France et aux Etats-Unis, nés de décisions prises par l'ancienne Direction de l'entreprise d'investir dans le domaine des jeux vidéo. CYBERGUN met ainsi un terme à une « aventure » qui aura couté à minima 15 M€ de pertes cumulées au cours des 8 dernières années et s'assure une économie de frais juridiques de l'ordre de 100 K€ en année pleine. Cet accord se traduit notamment par :

- (i) L'ouverture d'une nouvelle ligne de financement de 0,6 M€ (Cf. § « Nouveaux contrats de financements obligataires convertibles en actions conclus au cours de l'exercice »)
- (ii) La cession de la société ONLINE WARMONGERS pour 1\$ symbolique à la société Production Pool.

Bien qu'un dénouement favorable de l'action en justice initiée par la société ait toujours été le scénario le plus probable, le management a préféré opter pour un dénouement rapide et « amiable » du litige afin d'éviter :

- (i) D'avoir à supporter des montants d'honoraires juridiques importants (estimés à 0,7 M€) qui viendraient pénaliser la trésorerie disponible ;

- (ii) De s'exposer à un difficile recouvrement auprès de la partie adverse d'une décision de justice donnant raison aux demandes de la société CYBERGUN.

## **1.2 CHANGEMENT DE METHODE OU DE PRESENTATION**

Aucun changement de méthode ou de présentation n'a été effectué.

## **1.3 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION IFRS**

Les comptes consolidés de CYBERGUN sont préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les méthodes comptables appliquées au 31 mars 2019 sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers annuels consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Les principes comptables retenus tiennent compte des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne et applicables à compter du 1er avril 2018 :

- Amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat : reconnaissance des actifs d'impôts différés pour pertes latentes » ;
- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec des clients » ;
- Amendements à IFRS 15 « Clarification d'IFRS 15 » ;
- IFRS 9 « Instruments financiers », ainsi que des amendements à IFRS 9 ;
- Amendements IFRS 4 « Interactions entre IFRS 9 et IFRS 4 » (\*)
- Améliorations annuelles, Cycle 2014-2016 ;
- Amendements IAS 40 « Transfert d'immeubles de placements » ;
- IFRIC 22 « Paiement d'avance sur transactions en devises ».

L'application de ces normes n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers au 31 mars 2019.

Le groupe n'a par ailleurs, pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations suivantes dont l'application n'est pas obligatoire au 31 mars 2019 :

- IFRS 16 « Contrats de location »

## **1.4 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS**

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les actifs non courants destinés à la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS nécessite, de la part de la direction du groupe, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les jugements exercés par la direction lors de l'application des IFRS pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période ultérieure, ils sont exposés dans les notes relatives aux tests de dépréciation des Goodwill, autres immobilisations incorporelles, et immobilisations corporelles.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe. Aucun changement significatif concernant les méthodes d'estimation n'a été mis en place sur la période.

## 1.5 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode
CYBERGUN SA	40 Boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes France		Société mère
Sarl BRAINS 4 SOLUTIONS (B4S)	40 Boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes France	100%	IG
MICROTRADE SARL	3 rue des foyers L1537 Luxembourg - PO BOX 35033,	100%	IG
SOFTAIR USA Inc.	Vineyard Center II 1452 Hugues Road Suite 107 - GRAPEVINE TX 76051 /USA	100%	IG
CYBERGUN INTERNATIONAL SA	3 rue des foyers L1537 LUXEMBOURG	100%	IG
PALCO SPORTS	8575 Monticello Lane North - MAPLE GROVE MN 55369	100%	IG
CYBERGUN HONG KONG	1401, 14 <sup>th</sup> Floor, World Commerce Center, World Commerce Center, HarbourCity, 7-11 Canton Road, TsimShaTsui, Kowloon HONG KONG	100%	IG
TECH GROUP HK	11 B 9/F block B, Hung Hom Commercial Center, 339 Ma Tai Wai Road Hung Hom Kowloon - HONG KONG	100%	IG
SPARTAN IMPORTS DK (ex X-GUNS)	True Møllevej 11 8381 Tilst - Denmark	100%	IG
SPARTAN IMPORTS Inc. USA	213 Lawrence Avenue South San Francisco - CA 94080 USA	100%	IG
CYBERGUN Italia srl	Milano Piazza Cavour 3 CAP 20121 - Italie	100%	IG
DOLOMEDE	40 Boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes France	100%	IG
Cybergun Japan	602 Star Court Nihonbashi. Building. Nihonbashi Koami-cho 3-18. Chuo Ku, 103-0016 TOKYO	33%	IG
TON MARQUAGE	505, rue Gloriette 77170 Brie Comte Robert	100%	IG
OPEN SPACE	411, Rue André Citroën ZA La Palud - 83600 Fréjus	100%	IG

IG : Intégration globale, MEE : Mise en équivalence

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leur exercice comptable annuel le 31 mars.

### 1.5.1 Entrée dans le périmètre

*Non Applicable*

### 1.5.2 Exclusion de périmètre

Au cours de l'exercice, les sorties du périmètre de consolidation suivantes sont intervenues :

### **JM DEVELOPPEMENT**

⇒ Les conditions suspensives relatives à l'opération d'acquisition de la société n'ont pas pu être levées à la date du 31 mars 2019. En conséquence la société a été sortie du périmètre de consolidation.

### **ONLINE WARMONGERS**

⇒ Dans la cadre d'un protocole signé en date du 26 février 2019 entre le groupe CYBERGUN et PRODUCTION POOL, la société ONLINE WARMONGERS a été cédée pour 1 dollars symbolique et sortie du périmètre.

### **TG UK**

⇒ La société a été fermée en date du 13 janvier 2019.

## **1.5.3 Filiales**

Une filiale est une entité contrôlée par CYBERGUN. Le contrôle est exclusif lorsque la maison mère est en mesure de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité (contrôle exclusif de droit, de fait ou contractuel). Les filiales dont CYBERGUN SA tête de groupe détient le contrôle exclusif sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

Bien que détenue à 33% par CYBERGUN SA, CYBERGUN Japan est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale, la tête de groupe exerçant un contrôle majoritaire contractuel.

## **1.6 CONVERSION DES COMPTES ET OPERATIONS LIBELLEES EN MONNAIE ETRANGERE**

### **1.6.1 Conversion des états financiers des filiales étrangères**

Les comptes des filiales étrangères du groupe sont tenus dans leur monnaie de fonctionnement.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères y compris le goodwill sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis en euros au cours approchant les cours de change aux dates de transactions, ou bien au cours moyen de la période lorsque les cours ne connaissent pas de fluctuations importantes. Les capitaux propres sont conservés au taux historique. Les écarts de change résultant des conversions sont portés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

### **1.6.2 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères**

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel.

En application de l'IAS 21, les avances en comptes courants auprès des filiales, dont le règlement n'est, ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, constitue une part de l'investissement net du groupe. A ce titre, les écarts de change provenant de ces avances sont enregistrés en capitaux propres.

### 1.6.3 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

<b>Euro contre devise :</b>	<b>31/03/2019</b>	<b>31/03/2018</b>
<b>Taux de clôture</b>		
USD	1,1235	1,2321
GBP	0,8583	0,8749
DKK	7,4652	7,4530
JPY	124,4500	131,1500
<b>Taux moyen (du 1er avril au 31 mars)</b>		
USD	1,1580	1,1705
GBP	0,8820	0,8820
DKK	7,4574	7,4415
JPY	128,4000	129,6882

## 1.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### 1.7.1 Goodwill

Les goodwills résultent de l'acquisition des filiales, entreprises associées et coentreprises et correspondent à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition.

Les goodwills positifs ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture annuelle. La valeur recouvrable des écarts d'acquisition est alors estimée soit sur la base d'une valeur de marché soit sur la base d'une valeur d'utilité. La valeur d'utilité est définie comme la somme des cash-flows actualisés relatifs aux unités génératrices de trésorerie auxquels les goodwills se rattachent. Quand la valeur de marché ou la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée de façon irréversible.

Comme chaque année, le groupe CYBERGUN a réalisé un test d'impairment du goodwill sur base d'une comparaison entre la valeur comptable et la valeur d'utilité.

Le Groupe a une seule unité génératrice de trésorerie qui est son activité historique de distribution de répliques.

Le Business Plan établit s'appuie sur la consolidation et le développement des marchés historiques et une croissance forte sur de nouveaux débouchés en capitalisant sur le savoir-faire technique développé par le groupe depuis sa création (recherche et développement), sa renommée et sa présence au sein d'un maillage mondial (marché européen, américain et asiatique).

Les principales hypothèses d'évolution du CA et de rentabilité traduisent la mise en œuvre d'un plan stratégique défini et revue par la direction en fonction de l'état d'avancement du développement des produits et des opportunités commerciales. Concernant l'évolution du chiffre d'affaires, les principales hypothèses retenues sont définies comme suit :

- Consolidation des parts de marchés historiques et notamment sur l'Europe.
- Equilibre des Etats Unis et un retour à la croissance à horizon 4 ans passant notamment via le re-développement de l'activité « Chain store ».
- Développement des ventes multi-canaux B2C sur internet et en boutiques suite aux acquisitions successives des sociétés DOLOMEDE, OPEN SPACE, TON-MARQUAGE.COM.
- Confirmation des résultats du département militaire « SPARTAN MILITARY & LAW ENFORCEMENT constatés sur 2018/19 et réalisation du plan d'affaires sur 3 ans notamment auprès d'acteurs significatifs de l'armement et de l'entraînement des forces ;
- Développement dans le cadre d'un contrat d'exclusivité d'un nouveau produit (hors softair) pour un grand fabricant d'armes réelles, avec la responsabilité de l'industrialisation et de la production avec des perspectives de chiffres d'affaires considérables avec marges solides sur une période de 10 ans.

Libellé	31/03/2019	31/03/2018	31/03/2017
Taux de croissance à long terme	1,50%	1,50%	1,50%
Coût moyen pondéré du capital "wacc"	14,50%	13,50%	9,65%
Croissance moyenne du chiffre d'affaires	6,64%	7,61%	8,30%

Selon le résultat du test, la valeur recouvrable des UGT du Groupe qui correspond à la somme des valeurs actualisées de flux de trésorerie futurs est inférieure à sa valeur comptable au 31 mars 2019. En conséquence le groupe a décidé procéder à une dépréciation du goodwill de 2,5 M€ au 31 mars 2019. Ce résultat repose sur un coût moyen pondéré du capital « WACC » retenu de 14,5% soit une approche conservatrice qui correspond à un niveau de risque des prévisions estimé élevé.

Le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini sont les hypothèses les plus sensibles concernant l'évaluation des tests de dépréciation. En effet, une variation de 0.5 point du taux de croissance fait varier le montant de la dépréciation d'en moyenne 0,2 M€. Une variation de 1 point du coût moyen pondéré du capital fait varier le montant de la dépréciation d'en moyenne 0,8 M€.

### 1.7.2 Brevets et licences

Les licences exclusives de reproduction sont amorties en linéaire sur la durée des contrats.

A la clôture de chaque exercice et pour chaque licence lorsqu'il existe des indicateurs de perte de valeur (par exemple ventes qui ne sont pas au niveau escompté ou en baisse), des cash-flows prévisionnels actualisés sont calculés. Lorsque ces derniers sont inférieurs à la valeur nette comptable des licences, une dépréciation est pratiquée.

Les logiciels informatiques sont amortis sur mode linéaire sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 5 ans.

Les frais internes relatifs aux dépôts de marques sont comptabilisés en charges. Il s'agit des coûts juridiques hors le dépôt lui-même ainsi que des frais induits (Téléphone, courrier, traductions etc...).

Il existe deux types de contrat de licences :

- Les licences acquises pour une certaine durée et ne donnant pas lieu à versement de royalties. Le droit d'acquisition est porté à l'actif et amorti sur la durée du contrat.
- Les contrats signés pour une certaine période moyennant le versement de royalties sur les ventes réalisées. Ces royalties correspondent à un pourcentage du chiffre d'affaires mais comportent pour la plupart des minima. Les royalties sont comptabilisées en charges d'exploitation.

La plupart des licences détenues par le Groupe revête les deux caractéristiques ci-dessus, à la fois portées au bilan au coût historique et faisant l'objet de versement de royalties en fonction du chiffre d'affaires.

### 1.7.3 Frais de développement

Selon la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont immobilisés dès lors que les six critères suivants sont respectés :

- Les projets sont clairement identifiés ;
- Les coûts de chaque projet sont individualisés et leur suivi est réalisé de manière fiable ;
- La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- Le Groupe a la capacité technique et financière de réaliser les projets ;
- Le Groupe a la volonté réelle de terminer les projets puis d'utiliser ou de commercialiser les produits issus des projets ;
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou son utilité en interne est démontrée.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 6 ans.

### 1.7.4 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur (dépréciation). Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont les coûts peuvent être déterminés de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

Aucun coût d'emprunt n'est incorporé aux coûts des immobilisations.

## 1.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilisation estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les agencements, installations techniques et autres immobilisations corporelles sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements calculés par application de taux homogènes au sein du groupe, sont déterminés par référence aux modes et aux durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Moules de production	10 ans	Linéaire
Mobilier	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 ans	Linéaire
Matériel de démonstration	5 ans	Linéaire

Ces durées d'amortissement sont revues et modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

## 1.9 CONTRATS DE LOCATION

Suivant la norme IAS 17, les immobilisations utilisées dans le cadre d'un contrat de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisation corporelle et au passif en dettes financières pour le montant des paiements à effectuer au titre du contrat de location.

Les loyers sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque période.

Le Groupe a fixé un seuil en fonction de sa taille et de l'activité de ses entités. Le retraitement des contrats de location financement figurant dans le bilan est effectué pour tous les biens dont la valeur d'origine est supérieure à 10 KEUR. Il n'existe aucun contrat de location financement significatif au 31 mars 2019.

## 1.10 PERTE DE VALEUR DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

Conformément à la norme IAS 36 "Perte de valeur des actifs", lorsque des événements, des modifications d'environnement de marché ou des niveaux d'activité (chiffre d'affaires) indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable ; cette valeur est définie comme la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable des actifs serait inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors Goodwill) à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée).

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du groupe CYBERGUN.

La norme IAS 36 définit le taux d'actualisation à utiliser comme le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps par marché et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) considéré.

Le taux d'actualisation utilisé pour les besoins du test de perte de valeur prend en compte la structure financière et le taux d'endettement des entreprises du secteur, c'est-à-dire des "comparables" et non ceux de l'entreprise ou du groupe auquel appartient l'actif ou l'UGT.

## **1.11 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

Les actifs et passifs financiers sont constitués des actifs disponibles à la vente, des prêts et créances, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments dérivés et des emprunts.

### **1.11.1 Actifs disponibles à la vente**

Les titres non consolidés sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » car ils ne répondent pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées directement dans les capitaux propres.

### **1.11.2 Prêts et créances**

Ils comprennent des dépôts et des cautions.

### **1.11.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, généralement de moins de 3 mois, aisément mobilisables ou cessibles à très court terme, convertibles en un montant de liquidités et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur. Ils sont évalués selon la catégorie des actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

#### 1.11.4 Instruments dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

### 1.12 EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers non dérivés comprennent les emprunts, autres financements et découverts bancaires.

### 1.13 ACTIONS PROPRES/CAPITAL

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

### 1.14 ACTIONS ORDINAIRES/CAPITAL

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'option sur actions, sont comptabilisés en déduction des fonds propres.

### 1.15 ACTIONS PREFERENTIELLES/CAPITAL

Il n'existe pas d'actions préférentielles.

### 1.16 RACHAT D'INSTRUMENT DE CAPITAUX PROPRES/CAPITAL

Si le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

### 1.17 PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice :

- il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations actuelles pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

## **1.18 STOCKS**

Les stocks de marchandises et d'accessoires sont évalués au plus faible du coût et de sa valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût d'achat moyen unitaire pondéré.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les stocks acquis en devise sont valorisés au cours du jour d'achat.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks d'encours et de produits finis ne comprennent que ceux liés à la production.

Les stocks font l'objet, par référence, d'un calcul de rotation sur la base des historiques de ventes et des prévisions commerciales. Il est constaté une provision statistique sur la base des risques de non écoulement identifiés.

## **1.19 AVANTAGES ACCORDES AUX SALARIES**

### **1.19.1 Engagements de retraite**

Selon les lois et usages de chaque pays, CYBERGUN participe à des régimes de retraite, prévoyance et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, les salaires et les versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies :

- dans le cadre des régimes à cotisations définies, le complément de retraite est fixé par le capital accumulé du fait des contributions versées par le salarié et l'entreprise à des fonds extérieurs. Les charges correspondent aux cotisations versées au cours de l'exercice. Il n'y a aucun engagement ultérieur du Groupe envers ses salariés. Pour CYBERGUN, il s'agit généralement des régimes publics de retraite ou des régimes spécifiques à cotisations définies.

- dans le cadre des régimes (ou plans) à prestations définies, le salarié bénéficie de la part du Groupe d'une indemnité de fin de carrière fixée en fonction de paramètres tels que son âge, la durée de sa carrière, le montant de ses rémunérations. Au sein du Groupe, tel est le cas en France, et aux USA.

Sur la base du mode de fonctionnement de chaque régime et des données fournies par chaque pays, les obligations futures de l'employeur ont été évaluées sur la base d'un calcul actuariel appelé « méthode des unités de crédit projetées » (« projected unit credit method »). Cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière.

Pour les salariés français ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

- obligations définies par les conventions collectives : convention 3130 Jeux, jouets et articles de fête
- méthode prospective fondée sur les salaires et les droits de fin de carrière
- tables de mortalités : 00-02
- dates de départ à la retraite : 62 ans
- taux de progression des salaires : 1%
- taux de rotation du personnel en fonction de la tranche d'âge : 10% dégressif jusqu'à 50 ans pour les cadres et 5% dégressif pour les non cadres
- taux d'actualisation annuel : 2%
- charges patronales : 47%
- les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en compte de résultat.

### 1.19.2 Paiements fondés en actions

Un plan d'attribution gratuite d'actions au bénéfice des dirigeants et de certains directeurs a été décidé pour un total de 790 000 actions par le conseil d'administration du 19 février 2019.

La période d'acquisition a été fixée à un an à partir du 19 février 2019 et la période de conservation de ces actions a été fixée à un an à compter de l'expiration de la période d'acquisition.

## 1.20 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de marchandises et les frais de port facturés.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence de différé de paiement aurait un effet sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client que le transfert des risques est réalisé, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe. Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens, équipements ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est, en principe, différé jusqu'à la date d'acceptation.

### **1.21 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS**

Les autres charges et produits opérationnels correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la société. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

La présentation de ces autres produits et charges opérationnels distinctement contribue à une meilleure lecture de la performance économique récurrente de l'entreprise.

Les autres charges et produits opérationnels incluent les éléments suivants :

- résultat de cession et mises au rebut des immobilisations ;
- dépenses de financement exceptionnelles venant à l'appui de la restructuration ;
- dépenses liées à la réorganisation et à la restructuration ;
- tous produits et charges ayant un caractère non courant.

### **1.22 COUT DU FINANCEMENT ET AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS**

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers.

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qui incluent les résultats de cession des valeurs mobilières de placement, les intérêts créditeurs ainsi que le résultat des couvertures de taux de change sur trésorerie ;
- le coût de l'endettement financier brut qui inclut l'ensemble des charges d'intérêt sur les opérations de financement.

Les autres produits et charges financiers comprennent les résultats sur les cessions de titres non consolidés, les variations de juste valeur des instruments financiers (actifs, passifs et dérivés), les résultats de change et les autres produits et charges financiers.

### **1.23 IMPOTS**

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

## 1.24 IMPOT EXIGIBLE

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture.

Le taux d'impôt retenu pour les différentes sociétés du groupe est le suivant :

	Taux d'impôt 31-mars-19	Taux d'impôt 31-mars-18
<b>CYBERGUN SA</b>	<b>28,00%</b>	<b>33,33%</b>
TON-MARQUAGE.COM	28,00%	33,33%
OPEN SPACE	28,00%	33,33%
DOLOMEDE	28,00%	33,33%
B4S	28,00%	33,33%
CYBERGUN ITALY	31,00%	31,00%
SPARTAN DK	25,00%	25,00%
CYBERGUN INTERN.	8,00%	8,00%
MICROTRADE	30,88%	30,88%
PALCO SPORT	28,00%	28,00%
SOFTAIR USA	28,00%	28,00%
SPARTAN IMPORTS	28,00%	28,00%
CYBERGUN HK	16,50%	16,50%
TECH GROUP HK	16,50%	16,50%
CYBERGUN JAPAN	30,86%	30,86%

## 1.25 IMPOTS DIFFERES

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour la plupart des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés à la clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'effet des éventuelles variations des taux d'imposition, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, est comptabilisé en compte de résultat.

Les impôts différés sont présentés au bilan séparément des actifs et passifs d'impôt exigible et classés dans les éléments non courants.

## 1.26 RESULTAT PAR ACTION

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par actions diluées est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent notamment les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

## 1.27 CAPITAUX PROPRES

### 1.27.1 Capital

Le capital social de la société au 31 mars 2019 est de 28 572 K€ composé de 51 948 983 actions, chacune entièrement libérée.

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

### 1.27.2 Stock-options

Plan de stock-options réservé aux salariés : Néant au 31 mars 2019.

### 1.27.3 Actions propres

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

En date du 31 mars 2019, le groupe ne détient pas d'actions propres.

## 2 GESTION DU RISQUE FINANCIER

### 2.1 RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond essentiellement à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

## **2.2 RISQUE DE LIQUIDITE**

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues pour une période de 60 jours, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. De plus, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

En cas de tension sur la trésorerie, le groupe privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques de marchandises afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et son cash-flow. Il accentue d'autre part ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et notamment dégager des ressources financières.

Par ailleurs, l'actionnaire de référence RESTARTED INVESTMENT s'est engagé auprès du Groupe à couvrir le cas échéant les besoins de trésorerie courants sur les douze prochains mois à l'exception de la part relative au paiement des coupons de l'emprunt obligataire faisant à la date de publication de ce rapport l'objet d'une renégociation.

## **2.3 RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables. Comme en N-1, aucun instrument de couverture n'a été souscrit.

## **2.4 RISQUE DE CHANGE**

Le Groupe peut être exposé au risque de change sur les emprunts qui sont libellés dans une monnaie autre que l'euro, il s'agit pour l'essentiel du dollar américain (USD).

Le Groupe peut être exposé au risque de change sur ses transactions courantes (d'achats et de ventes), notamment sur la zone euro (achats de marchandises effectués principalement en USD).

Le Groupe peut avoir à recourir à des contrats de change à terme pour couvrir son risque de change. Comme en N-1, aucun instrument de couverture n'a été souscrit sur l'exercice.

### 3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

##### 3.1.1 Survaleur - Goodwill

k€	31/03/2019	31/03/2018
<b>Valeur nette comptable début de période</b>	<b>5 374</b>	<b>5 479</b>
Variation de périmètre et autres ajustements	(366)	2 007
Dépréciation du goodwill	(2 500)	(1 500)
Ecart de conversion	298	(612)
<b>Valeur nette comptable fin de période</b>	<b>2 806</b>	<b>5 374</b>
<b>Valeur brute fin de période</b>	<b>11 551</b>	<b>13 422</b>
<b>Cumul de perte de valeur fin de période</b>	<b>(8 745)</b>	<b>(8 048)</b>

La variation du Goodwill sur l'exercice est à mettre en relation avec :

- Un effet périmètre de (153) K€ lié à la sortie de la société JM DEVELOPPEMENT du périmètre de consolidation ;
- Un ajustement du goodwill estimé à (213) K€ résultant de la réactualisation du complément de prix concernant la société Ton-Marquage.com
- Une dépréciation de (2 500) K€ du goodwill résultant du test d'impairment réalisé par le Groupe (*Cf. Note 1.7.1*)
- L'écart de conversion sur les écarts d'acquisition des filiales américaine lié aux variations du dollars entre l'ouverture et la clôture de l'exercice négatif à hauteur de 298 K€

### 3.1.2 Autres Immobilisations Incorporelles

En K€	Licences	Frais de développ.	Autres	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>31/03/2018</b>	<b>6 245</b>	<b>1 198</b>	<b>238</b>	<b>7 681</b>
Acquisitions	2	98	5	104
Sorties	(273)	(625)	-	(898)
Variations de périmètre	(28)	-	-	(28)
Ecart de conversion	40	64	(0)	104
<b>31/03/2019</b>	<b>5 986</b>	<b>735</b>	<b>243</b>	<b>6 963</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur cumulés</b>				
<b>31/03/2018</b>	<b>3 204</b>	<b>1 146</b>	<b>158</b>	<b>4 507</b>
Amortissements	141	14	118	273
Diminutions	(272)	(625)	-	(896)
Variations de périmètre	(24)	-	-	(24)
Ecart de conversion	17	59	(0)	76
<b>31/03/2019</b>	<b>3 066</b>	<b>594</b>	<b>276</b>	<b>3 936</b>
<b>Valeur nette comptable</b>				
<b>31/03/2018</b>	<b>3 041</b>	<b>52</b>	<b>80</b>	<b>3 173</b>
<b>31/03/2019</b>	<b>2 920</b>	<b>141</b>	<b>(33)</b>	<b>3 027</b>

Au 31 mars 2019, la valeur brute des licences est de 5 986 K€ et le Groupe CYBERGUN confirme qu'aucun élément objectif et pertinent ne justifie une dépréciation.

### 3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En K€	Machine & Equipement - Moules	Autres	Total
<b>Valeur brute</b>			
<b>31/03/2018</b>	<b>3 193</b>	<b>1 457</b>	<b>4 650</b>
Acquisitions	15	76	90
Sorties	(332)	(343)	(675)
Variations de périmètre	-	(44)	(44)
Ecart de conversion	79	40	119
<b>31/03/2019</b>	<b>2 955</b>	<b>1 186</b>	<b>4 141</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur cumulés</b>			
<b>31/03/2018</b>	<b>2 555</b>	<b>1 248</b>	<b>3 803</b>
Amortissements	187	63	250
Reprises	(332)	(340)	(672)
Variations de périmètre	-	(31)	(31)
Ecart de conversion	60	38	98
<b>31/03/2019</b>	<b>2 471</b>	<b>978</b>	<b>3 449</b>
<b>Valeur nette comptable</b>			
<b>31/03/2018</b>	<b>638</b>	<b>209</b>	<b>847</b>
<b>31/03/2019</b>	<b>484</b>	<b>208</b>	<b>692</b>

Au 31 mars 2019, Les immobilisations corporelles brutes sont essentiellement constituées de moules de fabrication.

### 3.3 PARTICIPATIONS ENTREPRISES ASSOCIEES ET ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

#### 3.3.1 Participation dans les entreprises associées

En K€	Titres MEE	Autres Part. ent. associées	Total Part. ent. associées
<b>31/03/2018</b>	<b>2 661</b>	-	<b>2 661</b>
Acquisitions	-	-	-
Cessions/Diminutions	-	-	-
Variation de périmètre	(3 118)	-	(3 118)
Ecart de conversion	456	-	456
<b>31/03/2019</b>	<b>0</b>	-	<b>0</b>

La variation du poste correspond à la sortie des titres de la société OW du périmètre de consolidation. Pour mémoire, la totalité de cette participation était provisionnée en provision pour risques et charges.

*Pour davantage d'informations sur la cession des titres de la société OW, nous renvoyons le lecteur vers la note « 1.1 – Faits marquants de l'exercice »*

#### 3.3.2 Actifs financiers non courants

En K€	Prêts	Dépôts et cautionnements	Autres	Total
<b>31/03/2018</b>	<b>2</b>	<b>403</b>	<b>0</b>	<b>406</b>
Acquisitions/Augmentations	-	5	-	5
Cessions/Diminutions	(3)	(23)	0	(26)
Variation de périmètre	-	(3)	-	(3)
Ecart de conversion	-	15	(0)	15
<b>31/03/2019</b>	<b>(0)</b>	<b>397</b>	<b>0</b>	<b>397</b>

L'essentiel des autres actifs non courants est constitué de dépôt de garantie et de prêts accordés aux salariés dont l'échéance est supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans.

### 3.4 ACTIFS D'IMPOTS NON COURANTS

En K€	31/03/2019	31/03/2018
Différences temporaires fiscalités locales	-	-
Neutralisation de la marge intragroupe sur stocks	-	-
Activations des déficits reportables	767	699
<b>Actifs d'impôts différés</b>	<b>767</b>	<b>699</b>
Passifs d'impôts différés	-	-
<b>Impôts différés nets</b>	<b>767</b>	<b>699</b>

Les actifs d'impôts différés relatifs à l'activation des déficits reportables aux Etats-Unis s'élèvent à 767 K€. Le montant des déficits reportables bruts aux Etats-Unis s'élève à 16,2 M\$. Conformément à la législation américaine, les impôts sont consommables jusqu'en 2034, soit un horizon de 15 ans.

### 3.5 STOCK DE MARCHANDISES

En K€	31/03/2019	31/03/2018
Valeurs brutes	8 920	11 177
Pertes de valeur	(413)	(690)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>8 507</b>	<b>10 487</b>

En K€	31/03/2018	Dotations nettes	Variation de périmètre	Ecart de conversion	31/03/2019
<b>Dépréciation sur stock de marchandises</b>	<b>690</b>	<b>(66)</b>	<b>(225)</b>	<b>14</b>	<b>413</b>

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée selon les règles suivantes :

- Les stocks dont le délai de rotation est supérieur à 36 mois sont dépréciés à hauteur de 60%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 24 et 36 mois sont dépréciés à hauteur de 33%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 12 et 24 mois sont dépréciés à hauteur de 20%
- Les stocks n'ayant pas fait l'objet de vente au cours des 12 derniers mois sont dépréciés à hauteur de 85%.

La reprise de la provision sur dépréciation des stocks est liée à la diminution significative des stocks à rotation lente, avec en parallèle une hausse en proportion des stocks dits « current » (pour ces derniers avec bonnes perspectives d'écoulement).

### 3.6 CREANCES CLIENTS

En K€	31/03/2019	31/03/2018
Créances clients brutes	10 433	12 319
Pertes de valeur	(4 234)	(3 318)
<b>Créances clients nettes</b>	<b>6 199</b>	<b>9 001</b>

En K€	31/03/2018	Dotations nettes	Ecart de conversion	Autres et reclassement	31/03/2019
<b>Dépréciation créances clients</b>	<b>3 318</b>	<b>876</b>	<b>34</b>	<b>5</b>	<b>4 234</b>

La provision pour dépréciation des créances client est comptabilisée lorsque l'encaissement d'une créance devient incertain. Le montant de la provision est déterminé selon les règles suivantes :

- Les créances dont la partie échue à 90 jours et plus est inférieure à 10K€ sont dépréciées systématiquement à 100% (à hauteur du montant échu à 90 jours et plus) ;
- Pour les créances dont la partie échue à 90 jours et plus est supérieure à 10K€, si cette partie représente moins de 30% du solde client, aucune provision n'est requise. A contrario, si cette partie représente plus de 30% du solde client, elles doivent être analysées individuellement et feront l'objet d'une dépréciation à 100% (à hauteur du montant échu à 90 jours et plus) s'il est estimé que le risque de non-recouvrement est significatif.

Hormis les créances commerciales échues ayant fait l'objet d'une provision pour perte de valeur, le Groupe CYBERGUN estime n'être exposé à aucun risque significatif de recouvrement.

### 3.7 ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

#### 3.7.1 Actifs d'impôt courants

En K€	31/03/2019	31/03/2018
<b>Actifs d'impôt courant</b>	<b>276</b>	<b>317</b>

Ce poste correspond essentiellement à des créances d'impôts essentiellement portés par CYBERGUN SA notamment au titre du CIR.

### 3.7.2 Autres actifs courants

En K€	31/03/2019	31/03/2018
Avances, acomptes sur commandes	906	378
Créances sociales	22	15
Créances fiscales	543	579
Comptes courants débiteurs	2	134
Charges constatées d'avance	139	136
Autres créances (1)	322	1 081
<b>Autres actifs courants</b>	<b>1 934</b>	<b>2 323</b>

<sup>(1)</sup> Autres créances après prise en compte de la sortie de OW du périmètre de consolidation qui impacte le poste de (0,9) M€.

### 3.8 TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalent de trésorerie	31/03/2019	31/03/2018
En K€		
Disponibilités	2 944	1 785
VMP - Obligations coupons courus	4	6
<b>Total trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>2 948</b>	<b>1 790</b>

Le montant des effets remis à l'encaissement non échus (compris dans la trésorerie) représente un montant de 336 K€ au 31 mars 2019 et 325 K€ en N-1.

Pour mémoire, au 31 mars 2018, la trésorerie disponible comprenait 343 K€ relatif à la société JM DEVELOPPEMENT. Cette trésorerie représentait quant à elle 38% de l'actif de la société intégrée en consolidation.

## 4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 4.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société au 31 mars 2019 est de 28 572 K€ et se compose de 51 949 002 actions, chacune entièrement libérée.

Libellé	En KEuros	En actions
Capital social au 31 mars 2018	14 392	16 542 057
Opérations de conversion d'instruments de dettes financières (1)	13 841	23 694 129
Opérations d'augmentation de capital avec maintien du DPS (2)	10 046	11 547 424
Opérations d'exercices de BSA	0	161
Réduction de capital par réduction du nominal (3)	(9 851)	-
Autres opérations (4)	144	165 231
Capital social au 31 mars 2019	28 572	51 948 983

Les principales opérations de renforcement du capital social et des fonds propres de l'exercice sont présentées ci-dessous :

#### (1) Conversion d'instruments de dettes financières

Le renforcement du capital social et des fonds propres du Groupe par conversion d'instrument de dettes financières se décompose entre :

- **11 641 K€** relatif à des conversions d'OCEANES en actions dans le cadre du contrat de financement signé avec l'établissement EUROPEAN HIGH GROWTH OPPORTUNITIES MANCO SA, membre du groupe ALPHA BLUE OCEAN (ABO), ayant donné lieu à l'émission de **21 165 377 actions** nouvelles de la société CYBERGUN SA ;
- **1 000 K€** de conversion d'obligations convertibles en actions dans le cadre des contrats de financement signés avec l'établissement YORKVILLE ADVISORS GLOBAL, ayant donné lieu à l'émission de **1 149 423 actions** nouvelles de la société CYBERGUN SA
- **1 200 K€** de conversion des obligations convertibles venant rémunérer les apports des sociétés OPEN SPACE et TON-MARQUAGE.COM, ayant donné lieu à l'émission de **1 379 310 actions** nouvelles de la société CYBERGUN SA

#### (2) Augmentation de capital avec maintien du DPS

Le Groupe CYBERGUN a lancé le 28 juin 2018 une opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Cette opération a donné lieu à l'établissement d'un document de référence et d'une note d'opération visée par l'AMF en date du 27 Juin 2018.

Les modalités de cette augmentation de capital sont les suivantes :

- Augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription (« DPS ») d'un montant initial de 11 849 K€, pouvant être porté à 13 626 K€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension
- Emission d'Actions nouvelles chacune assortie de 2 Bons de Souscription d'Actions Remboursables (« ABSAR »)
- Prix de souscription des ABSAR : 0,88 EUR
- Engagements de souscription à hauteur de 9,2 M€, représentant 77,5% de l'offre initiale
- Détachement du DPS le 2 juillet 2018 et souscription ouverte du 4 juillet 2018 au 17 juillet 2018 inclus
- Titres éligibles aux FIP, FCPI et au PEA-PME

A l'issue du règlement-livraison qui a eu lieu le 23 Juillet 2018, la société a constaté l'émission de **11 547 424 actions** nouvelle pour un montant de **10 046 K€** hors primes d'émission dont **9 359 K€** via une opération de compensation de créances (Cf. note 4.6 Autres passifs courants). Cette augmentation de capital permet ainsi de poursuivre le désendettement du Groupe et de le doter de ressources additionnelles en vue de financer son développement.

### (3) Réduction du nominal de l'action CYBERGUN

Faisant usage de la délégation de compétences et des autorisations conférées aux termes de la 15ème résolution de l'assemblée Générale Mixte du 25 septembre 2018, la société a procédé à la **réduction de la valeur nominale de l'action à 0,55 €**. Le capital social de la société a en conséquence était réduit (par incorporation aux réserves de **9 851 K€**).

### (4) Autres opérations

Les autres opérations de renforcement du capital social et des fonds propres concernent principalement le dénouement d'un litige entre le groupe CYBERGUN et l'un de ses anciens dirigeants. La résolution de ce conflit a ainsi permis la conversion en actions d'une créance de **144 K€** de cet ancien dirigeant sur la société, permettant ainsi un renforcement de la structure financière du groupe et la création de **165 231 actions** nouvelle de la société CYBERGUN SA.

### Opérations post clôture sur le capital social :

Libellé	En KEuros	En actions
<b>Capital social au 31 mars 2019</b>	<b>28 572</b>	<b>51 948 983</b>
POST-CLOTURE - Opérations de conversion d'instruments de dettes financières	19 574	35 588 195
POST-CLOTURE - Opérations d'exercices de BSA		
POST-CLOTURE - Autres opérations		
<b>Capital social au 31 juillet 2019</b>	<b>48 145</b>	<b>87 537 178</b>

De nouvelles augmentation de capital ont été constatées postérieurement à la clôture de l'exercice dans le cadre du contrat de financement ABO. La société a ainsi constaté un renforcement de son capital social à hauteur de **19 574 K€** correspondant à l'émission de **35 588 195 actions** nouvelles par conversion d'OCEANES.

*Pour davantage d'informations sur les opérations de financements de l'exercice 2018/19, leur impact sur le capital et une mise à jour de la situation à la date de publication de ce document, nous renvoyons le lecteur vers la note « 6.6 –Evènements post clôture »*

## 4.2 AUTRES RESERVES

Libellé	En K€
<b>Autres réserves 31/03/2018</b>	<b>(9 904)</b>
Affectation du résultat 31.03.2018	(11 228)
Augmentation de capital en numéraire	8
Augmentation de capital par conversion d'obligations en actions	0
Augmentation de capital par incorporation de créances	108
Réduction du capital	9 851
Profits et pertes comptabilisés en capitaux propres	186
Cession de titres en autocontrôle	(0)
Autres	(7 848)
<b>Autres réserves 31/03/19</b>	<b>(18 828)</b>

Au 31 mars 2019, les autres réserves ressortent à (18 828) K€ contre (9 904) K€ au 31 mars 2018.

Cette variation est essentiellement à mettre en lien avec :

- L'affectation du résultat N-1 pour (11,2) M€ ;
- La réduction de capital à hauteur de 9,9 M€ ;
- L'annulation pour (7,7) M€ dans les comptes consolidés des charges exceptionnelles liées au cash penalties dans le cadre du contrat ABO. *Pour davantage d'informations sur les « cash penalties » du contrat ABO, nous renvoyons le lecteur vers la note « 1.1.2 Renforcement des fonds propres du Groupe et nouveaux contrats de financements ».*

Les profits et pertes comptabilisés en capitaux propres correspondent principalement aux écarts de conversion sur prêt/emprunts à long terme et sur écart d'acquisition.

## 4.3 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

### 4.3.1 Emprunts et dettes financières à long terme

En K€	31/03/2019	31/03/2018	Variation
Emprunts obligataires (1)	9 000	9 000	-
Emprunts obligataires convertibles (2)	1 670	3 255	(1 585)
Autres dettes financières	103	1 475	(1 372)
<b>Emprunts et dettes financières à LT</b>	<b>10 773</b>	<b>13 730</b>	<b>(2 957)</b>

#### (1) Emprunts obligataires

Le 22 septembre 2010, CYBERGUN SA a émis un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 90 000 obligations émises au nominale de 100 euros, soit 9 M€
- Durée : 6 ans
- Taux fixe d'intérêt de 8%, coupon versé trimestriellement
- Remboursement prévu in fine avec possibilité d'un remboursement anticipé au pair des obligations à partir d'octobre 2011.
- Obligations cotées sur NYSE Euronext Paris.

Suite à l'AG des porteurs d'obligations du 9 janvier 2014, les nouvelles caractéristiques des obligations sont :

- Echéance de remboursement au pair (100 €) : 18 octobre 2020 ;
- Coupons de 3.32 % par an de l'année civile 2014 à l'année civile 2018 ;
- Coupons de 5.00 % pour l'année civile 2019 ;
- Coupons de 10.00 % pour l'année civile 2020.
- Montant cumulé des intérêts versés pour chaque obligation : 55.10 €.
- Les intérêts continueront à être versés trimestriellement et le taux actuariel de l'emprunt est désormais de 5.78 %.

Le 1<sup>er</sup> Juillet 2019, la société a annoncé sa volonté de réunir ses obligataires afin d'envisager une renégociation de cette dette obligataire (Cf. note « 6.6 – Evènements post clôture »).

#### <sup>(2)</sup> Emprunt obligataires convertibles

A la clôture de l'exercice, les **1 670 K€** d'emprunts obligataires convertibles correspondent essentiellement au reliquat des obligations souscrites dans le cadre du contrat de financement ABO (**1 560 K€**). Par ailleurs, l'ensemble des emprunts obligataires existants à la clôture du 31 mars 2018 ont été soit convertis soit remboursés sur l'exercice 2018/19.

A noter que le solde de **1 560 K€** au 31 mars 2019 a été intégralement converti en actions nouvelle de la société CYBERGUN à la date d'émission du rapport financier annuel sur les comptes au 31 mars 2019.

Pour davantage d'informations sur les opérations de conversion des emprunts obligataires en actions de l'exercice 2018/19 et sur le dénouement du contrat de financement obligataire ABO à la date de publication de ce document, nous renvoyons le lecteur vers :

- La note « 4.1 – Capital social »
- La note « 6.6 – Evènements post clôture »

#### 4.3.2 Emprunts à court terme

En K€	31/03/2019	31/03/2018	Variation
Concours bancaires (4)	2 673	2 470	203
Intérêts courus non échus	94	72	22
<b>Emprunts et dettes financières à court terme</b>	<b>2 768</b>	<b>2 542</b>	<b>225</b>

#### (4) Concours bancaires

Le poste concours bancaire courant correspond à hauteur de 2,4 M€ à la ligne de financement court terme aux Etats Unis avec le groupe financier américain ENCINA mise en place en novembre 2016. Cette ligne de financement est indexée sur les deux postes principaux du besoin en fond de roulement, à savoir les créances clients et le stock pour leur partie considérée comme éligible au financement (créances clients récentes, stock à forte rotation...).

Au 31 mars 2019, le montant des tirages s'élève à 2,7 M\$ soit une capacité résiduelle de financement aux USA qui s'élève ainsi à 4,8 M\$.

Les autres lignes de concours bancaires correspondent aux découverts bancaires sur les entités danoise, italienne et françaises (B2C).

#### 4.3.3 Part courante des emprunts et dettes financières à long terme

En K€	31/03/2019	31/03/2018	Variation
Emprunts obligataires	-	50	(50)
Emprunts bancaires	216	213	3
<b><i>Part courante des emprunts et dettes financières à LT</i></b>	<b>216</b>	<b>263</b>	<b>(47)</b>

#### 4.4 PROVISIONS A LONG TERME ET COURT TERME

En K€	31/03/2019		31/03/2018	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Provisions pour risques	-	-	3 400	-
Provisions garanties & SAV	-	14	-	14
Provision pour litiges (1)	-	82	-	41
Indemnités de départ la retraite	37	20	25	14
Autres provisions pour risques et charges (2)	-	736	-	525
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>852</b>	<b>3 425</b>	<b>593</b>
<b><i>Total Non courant + Courant</i></b>	<b>889</b>		<b>4 019</b>	

#### (1) Provision pour litiges

Cette provision couvre les risques liés à des contentieux juridiques.

#### Indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite constatée au 31 mars 2019 ne concerne que les seuls salariés français ; la valeur des droits relatifs aux salariés des sociétés étrangères a été estimée non significative.

#### (2) Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges sont liées à la restructuration du groupe.

Au cours de la période, les provisions ont évolué de la façon suivante :

En K€	31/03/2018	Dotations	Reprises	Sortie périmètre	31/03/2019
Provisions pour risques	3 400	-	(3 400)	-	-
Provisions garanties & SAV	14	-	-	-	14
Provision litige (1)	41	41	-	-	82
Indemnités de départ la retraite	39	18	-	-	57
Autres provisions pour risques et charges (2)	525	492	(250)	(32)	736
<b>Total Non courant + Courant</b>	<b>4 019</b>	<b>552</b>	<b>(3 650)</b>	<b>(32)</b>	<b>889</b>

Les dotations de la période pour 552 K€ sont essentiellement à mettre en relation avec de contentieux entre la société CYBERGUN SA et :

- Le trésor public dans le cadre d'un contrôle fiscal 358 K€ ;
- L'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La société a passé en provision le montant total de la condamnation prononcée à son encontre soit 100 K€. Un échéancier de paiement a été accordé à la société qui constate alors en reprise chaque échéance du plan après son décaissement ;
- Les douanes slovaques dans le cadre d'un litige pour lequel la société a été condamnée post clôture à payer la somme de 82 K€. La dotation de la période correspond donc à l'ajustement de la provision sur le montant de la condamnation.

Les reprise de la période pour 3 650 K€ sont essentiellement à mettre en relation avec :

- La reprise de la provision de 3 400 K€ sur le litige OW
- Le dénouement sur l'exercice de plusieurs litiges ainsi que des ajustements de provisions ayant permis la reprise de 250 K€ de provisions

#### 4.5 FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

K€	31/03/2019	31/03/2018
<b>Fournisseurs</b>	<b>8 474</b>	<b>7 682</b>

Il s'agit essentiellement de dettes fournisseurs d'achat de marchandises.

#### 4.6 AUTRES PASSIFS COURANTS

K€	31/03/2019	31/03/2018
<b>Autres passifs courants</b>	<b>3 842</b>	<b>15 317</b>
Avances et acomptes	714	265
Dettes sociales	868	1 212
Dettes fiscales	428	750
Créditeurs divers (1)	1 727	12 122
Produits constatés d'avance	105	968

<sup>(1)</sup> Au 31 mars 2019, les créiteurs divers se décomposent comme suit :

<b>Créiteurs divers - En K€</b>	<b>31/03/2019</b>	<b>31/03/2018</b>
Autres comptes courants créiteurs (2)	153	9 662
CYB SA - Redevances sur licences	884	789
Autres	689	1 672

<sup>(2)</sup> Ce poste correspond notamment aux intérêts sur C/C des principaux actionnaires de référence du Groupe CYBERGUN (RESTARTD INVESTMENT, BM INVEST). La forte baisse du poste est notamment à mettre en lien avec la conversion des C/C d'actionnaires dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du DPS de Juillet 2018.

## 5 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### 5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES ET MARGE BRUTE

En K€	31/03/2019	31/03/2018
Chiffre d'affaires	28 247	31 987
Achats consommés	(20 380)	(23 408)
<b>Marge brute</b>	<b>7 867</b>	<b>8 579</b>
<b>Marge brute en pourcentage</b>	<b>27,85%</b>	<b>26,82%</b>

#### Répartition sectorielle de l'activité :

En K€	COMPTES ANNUELS 31 MARS 2019				COMPTES ANNUELS 31 MARS 2018			
	France	USA	Reste du monde	Total	France	USA	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires (12 mois)	12 482	12 979	2 786	28 247	14 722	14 141	3 124	31 987
Marge brute	4 517	2 958	391	7 867	4 288	3 598	693	8 579
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(2 928)</b>	<b>32</b>	<b>113</b>	<b>(2 783)</b>	<b>(1 358)</b>	<b>(167)</b>	<b>(296)</b>	<b>(1 821)</b>

#### Répartition sectorielle de l'activité :

Le groupe opère sur un seul secteur d'activité et ne présente pas de secteurs opérationnels distincts au sens de la norme IFRS 8 (homogénéité dans la nature des produits et services, dans la typologie des clients).

### 5.2 PASSAGE DU RESULTAT NET AU RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

En K€	Note	31/03/2019	31/03/2018
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>		<b>(9 395)</b>	<b>(11 230)</b>
Impôt sur le résultat	5.9	(40)	(726)
Autres produits et charges financiers	5.8	(232)	(2 160)
Coût de l'endettement financier net	5.8	(485)	(357)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(8 638)</b>	<b>(7 987)</b>
Autres produits et charges opérationnels	5.7	(3 355)	(4 655)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	5.4	(2 500)	(1 500)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>(2 783)</b>	<b>(1 832)</b>

Le détail des autres produits et charges opérationnels est présenté en note « 5.7 – Autres produits et charges opérationnels ».

### 5.3 CHARGES EXTERNES

Les charges externes sont notamment constituées :

Charges externes - En K€	31/03/2019	31/03/2018	Variation N vs N-1
Sous traitance générale	(606)	(155)	292,0%
Entretien et réparations	(116)	(91)	26,4%
Locations et charges locatives	(836)	(903)	-7,4%
Assurance (RC, mutirisques, transport et autres)	(276)	(220)	25,5%
Transport sur ventes	(901)	(713)	26,4%
Voyages, déplacements, missions, réceptions...	(466)	(545)	-14,6%
Expositions & Marketing (publicité/promotion)	(632)	(604)	4,7%
Honoraires	(747)	(886)	-15,7%
Commissions et courtages	(127)	(274)	-53,8%
Frais postaux & télécommunications	(196)	(228)	-14,2%
Redevances versées	(648)	(499)	29,7%
Pertes sur créances irrécouvrables	(0)	-	
Services et commissions bancaires	(216)	(362)	-40,4%
Jetons de présence	-	-	
Autres divers	(302)	(405)	-25,4%
<b>Total des charges externes</b>	<b>(6 069)</b>	<b>(5 887)</b>	<b>3,08%</b>

La variation des charges externes se concentre essentiellement sur (i) les charges de sous-traitance générale en lien notamment avec les opérations de sous-traitance de la logistique sur CYBERGUN SA et (ii) les charges de transport sur ventes dont la hausse est directement liée à l'impact année pleine des entités B2C sur l'exercice 2018/19.

### 5.4 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Dotations aux amortissements et provisions - En K€	31/03/2019	31/03/2018
Immobilisations incorporelles	(147)	(183)
Immobilisations corporelles	(265)	(284)
Dotations nettes aux provisions pour R&C	232	(92)
Dotations nettes aux provisions sur stock	66	736
Dotations nettes aux provisions de créances	(169)	222
Dépréciation du goodwill	(2 500)	(1 500)
<b>Dotations nettes aux amortissements et provisions</b>	<b>(2 783)</b>	<b>(1 101)</b>

## 5.5 GAINS ET PERTES DE CHANGE

En K€	31/03/2019	31/03/2018
Gains de change	150	318
Pertes de change	376	(1 812)
<b>Total résultat de change</b>	<b>526</b>	<b>(1 494)</b>
<i>Dont résultat de change affectant le résultat opérationnel courant</i>	(63)	90
<i>Dont résultat de change affectant le résultat financier</i>	589	(1 584)

## 5.6 SALAIRES ET CHARGES

Salaires et charges sociales - En K€	31/03/2019	31/03/2018
Salaires	(3 063)	(3 606)
Charges sociales	(1 301)	(1 356)
Participation des salariés	-	(4)
<b>Total charges de personnel</b>	<b>(4 363)</b>	<b>(4 966)</b>

L'effectif employé comprend l'effectif salarié, c'est-à-dire l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunéré directement par le groupe et le personnel mis à disposition, personnel intérimaire et détaché ou prêté à l'entreprise, pour les entités consolidées par intégration globale.

Effectif moyen	31/03/2019	31/03/2018
Employés	37	57
Cadres	23	22
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>79</b>
<i>Dont effectifs en France</i>	46	49
<i>Dont effectifs hors de France</i>	14	41

La baisse des charges de personnel est essentiellement à mettre en relation avec le dénouement sur l'exercice de la restructuration de l'effectif initiée en N-1.

## 5.7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les produits et charges opérationnels non récurrents s'analysent de la manière suivante :

<b>Autres produits et charges opérationnels - En K€</b>	<b>31/03/2019</b>	<b>31/03/2018</b>
Plus/moins value des immobilisation corporelles/incorporelles	135	(74)
Charges exceptionnelles liées aux litiges	(500)	(324)
Restructuration & Réorganisations	(869)	(1 665)
Autres produits et charges opérationnels	(2 121)	(2 601)
<b>Total autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(3 355)</b>	<b>(4 664)</b>

### ***Plus/moins-value des immobilisations corporelles/incorporelles***

Il s'agit principalement de la plus-value réalisée sur la cession de la marque MICROPROSE.

### ***Risques exceptionnels et litiges***

Ce poste correspond essentiellement à des provisions en lien avec des litiges non opérationnels (dont fiscaux pour 360 K€) en cours de clôture et considérés à fin mars 2019 comme non récurrents pour un montant total de 500 K€

### ***Restructuration – Réorganisation***

Les frais de restructuration sont essentiellement à mettre en relation avec :

- Les opérations de restructuration de la masse salariale en France et en Asie dont l'impact est estimé à 450 K€ sur l'exercice.
- Les charges opérationnelles d'entités sans activités et amenées à être fermées pour 420 K€.

### ***Les autres produits et charges opérationnels***

Les autres charges et produits opérationnels incluent essentiellement :

- Des charges exceptionnelles (honoraires) liées aux opérations de financement pour un montant de 703 K€.
- Des charges non récurrentes liées aux opérations de restructurations et de dépréciation du poste clients pour un montant de 923 K€
- Diverses autres charges exceptionnelles dont le montant est estimé à 495 K€

## 5.8 RESULTAT FINANCIER

Résultat financier - En K€	31/03/2019	31/03/2018
Coût des emprunts obligataires	(329)	(299)
Coût de l'endettement court et moyen terme	(173)	(58)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(502)</b>	<b>(357)</b>
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	17	
Reprise prov. / Perte de valeur des placements de trésorerie	-	-
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(485)</b>	<b>(357)</b>
Gains et pertes de change	589	(1 584)
Autres	(821)	(576)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(232)</b>	<b>(2 160)</b>
<b>Total</b>	<b>(717)</b>	<b>(2 517)</b>

Le coût de l'endettement financier net pour 485 K€ sur l'exercice est principalement à mettre en relation avec les intérêts sur emprunts obligataires dont le total s'élève à 329 K€.

La ligne « Autres » pour (821) K€ correspond essentiellement à (305) K€ d'impact de la sortie du périmètre de consolidation de la société OW, et (426) K€ d'intérêts sur la ligne de financement ENCINA.

Dans la continuité des opérations d'abandon d'intérêts sur comptes courants consenties par RESTARTED INVESTMENT au cours des exercices précédents, le Groupe CYBERGUN a de nouveau constaté à la clôture un abandon avec clause de retour à meilleur fortune des intérêts sur comptes courants constatés au titre de la période 1<sup>er</sup> janvier 2017 – 31 décembre 2017 pour 180 K€.

## 5.9 CHARGES D'IMPOTS

### Charge d'impôts sur le résultat :

Charges d'impôts - En K€	31/03/2019	31/03/2018
Charge d'impôt exigible	(40)	(68)
Charge d'impôt différé	(0)	(658)
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>(40)</b>	<b>(726)</b>

Pour mémoire en N-1, la charge d'impôts différé pour 658 K€ correspondait à la dépréciation des IDA sur déficits reportables aux Etats-Unis. La modification du taux d'impôt américain (qui est passé de 40% à 28% entre N et N-1) avait mécaniquement diminué le potentiel de consommation des impôts différés et avait conduit le Groupe à reconnaître une dépréciation à fin mars 2018.

## 5.10 QUOTE PART DE RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

Aucune transaction n'est réalisée avec les sociétés mises en équivalence.

## 6 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 6.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 6.1.1 Existence d'emprunts assortis de clause de covenants

Au 31 mars 2019, le Groupe CYBERGUN ne fait état d'aucun emprunt assortis de clause de covenants.

#### 6.1.2 Autres engagements hors bilan

En K€	31/03/2019	31/03/2018
<b>Engagements donnés</b>		
Nantissement du fonds de commerce (1)	21 610	21 610
Encours du factoring déconsolidé		
Effets à l'encaissement non échus	336	325

(1) Dans le cadre des opérations de rachat de la dette bancaire du Groupe CYBERGUN par RESTARTED INVESTMENT, le protocole signé en 2014 prévoit le nantissement possible du fonds de commerce de CYBERGUN SA au profit de l'acquéreur RESTARTED INVESTMENT.

Dans le cadre du litige qui l'opposait à l'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS (AMF), la société a été condamnée à payer la somme de 100 K€. La société a obtenu un échéancier de la part du trésor public et à la clôture de l'exercice, le reliquat restant à payer s'élève à 46 K€. Pour l'obtention de cet échéancier, la société a reçu les cautions et garanties suivantes :

- Acte de cautionnement solidaire de la société HBR INVESTMENT GROUP SAS pour 92 K€
- Nantissement des titres de la société RESTARTED INVESTMENT SA pour 92 K€

A noter que la société HBR INVESTMENT GROUP est liée à Monsieur Hugo BRUGIERE et à Monsieur Baudouin HALLO qui occupent respectivement les fonctions de directeur général et directeur général délégué.

## 6.2 PARTIES LIEES

### Convention entre CYBERGUN et Brigitte MANCEL

Le 25 juin 2018, le conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et Mme Brigitte MANCEL portant sur la prestation de services de conseil et d'assistance par Mme Brigitte MANCEL.

Le dirigeant de CYBERGUN concernée est Mme Brigitte MANCEL, administrateur.

### Convention entre CYBERGUN et Dimitri ROMANYSZYN

Le 25 juin 2018, le conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et M. Dimitri ROMANYSZYN portant sur la prestation de services de conseil et d'assistance par M. Dimitri ROMANYSZYN.

Le dirigeant de CYBERGUN concerné est M. Dimitri ROMANYSZYN, administrateur.

### Convention entre CYBERGUN et COMBRAILLE DEVELOPPEMENT

Le 25 juin 2018, le conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et la société COMBRAILLE DEVELOPPEMENT portant sur la prestation de services de conseil et d'assistance par la société COMBRAILLE DEVELOPPEMENT.

Le dirigeant de CYBERGUN concerné est M. Laurent PFEIFFER, administrateur.

### Convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP

Le 26 juillet 2018, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention-cadre entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP portant sur la prestation de différents services par HBR INVESTMENT GROUP au profit de CYBERGUN : la recherche de financements et d'investissements, l'assistance comptable et financière, et l'aide à l'organisation. La rémunération de HBR INVESTMENT GROUP est déterminée au cas par cas, étant précisé que dans le cas d'une mission de recherche de financements et d'investissements, la rémunération de HBR INVESTMENT GROUP est comprise entre 3% et 5% du montant du financement et/ou de l'investissement obtenu grâce à, ou par l'intermédiaire de, HBR INVESTMENT GROUP.

Les dirigeants de CYBERGUN concernés sont M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué.

### Convention entre CYBERGUN et RESTARTED INVESTMENT

Le 26 juillet 2018, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et RESTARTED INVESTMENT portant sur le compte courant d'associé de RESTARTED INVESTMENT au sein de CYBERGUN.

Les dirigeants de CYBERGUN concernés sont M. Claude SOLARZ, président du conseil d'administration, M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué.

### Convention entre CYBERGUN et BM INVEST

Le 26 juillet 2018, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et BM INVEST portant sur le compte courant d'associé de RESTARTED INVESTMENT au sein de CYBERGUN.

Le dirigeant de CYBERGUN concerné est M. Claude SOLARZ, président du conseil d'administration.

### Convention entre CYBERGUN et RESTARTED INVESTMENT

Le 26 juillet 2018, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et RESTARTED INVESTMENT portant sur la prestation par RESTARTED INVESTMENT de divers services rendus sur des opérations courantes et exceptionnelles.

Les dirigeants de CYBERGUN concernés sont M. Claude SOLARZ, président du conseil d'administration, M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué.

#### Convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP

Le 25 septembre 2018, le conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP portant sur la mise à disposition par HBR INVESTMENT GROUP d'une licence informatique au profit de CYBERGUN.

Les dirigeants de CYBERGUN concernés sont M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué.

#### Convention entre CYBERGUN et RESTARTED INVESTMENT

Le 23 octobre 2018, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et RESTARTED INVESTMENT portant sur l'abandon (avec clause de retour à meilleur fortune) par cette dernière des intérêts produits par son compte courant ouvert dans les livres de CYBERGUN au 31 décembre 2017. Le montant des intérêts abandonnés s'élève à 180 K€.

Les dirigeants de CYBERGUN concernés sont M. Claude SOLARZ, président du conseil d'administration, M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué.

### **6.3 REMUNERATION GLOBALE DES ORGANES D'ADMINISTRATION**

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la rémunération de Monsieur **Hugo BRUGIERE**, Vice-Président et Directeur général de CYBERGUN depuis décembre 2015 a été la suivante :

<b>Hugo BRUGIERE – Vice-Président du Conseil d'Administration</b>	<b>Montants dus</b>	<b>Montants versés</b>
Rémunération fixe	100 000 €	100 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
<b>Avantages en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total</b>	<b>100 000 €</b>	<b>100 000 €</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la rémunération de Monsieur **Baudouin HALLO**, Directeur général délégué de CYBERGUN a été la suivante :

<b>Baudouin HALLO – Directeur Général Délégué</b>	<b>Montants dus</b>	<b>Montants versés</b>
Rémunération fixe	70 000 €	70 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
<b>Avantages en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total</b>	<b>70 000 €</b>	<b>70 000 €</b>

Par ailleurs, la société HBR INVESTMENT GROUP, liée à Monsieur Hugo BRUGIERE et à Monsieur Baudouin HALLO, a en outre réalisé, au cours de l'exercice 2018-2019, des prestations rémunérées en faveur de CYBERGUN. Ces prestations explicitées dans la partie 6.2 - « Parties liées », entrent dans le cadre des conventions règlementées et font l'objet d'un rapport spécial sur les conventions et engagement règlementés établis par les commissaires aux comptes.

Monsieur **Claude SOLARZ**, Président de CYBERGUN, n'a reçu aucune rémunération au titre de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019.

<b>Claude SOLARZ – Président du Conseil d'Administration</b>	<b>Montants dus</b>	<b>Montants versés</b>
Rémunération fixe	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
<b>Avantages en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

<b>Administrateurs</b>	<b>Jetons de présence</b>
GUIBOR S. A. S	0 €
Madame Brigitte MANCEL	0 €
Monsieur Dimitri ROMANYSZYN	0 €
Monsieur Laurent PFEIFFER	0 €
Monsieur Hugo BRUGIERE	0 €
<b>Total</b>	<b>0 €</b>

Il n'a été consenti aucune option de souscription d'actions aux mandataires sociaux non dirigeants. Par ailleurs, aucun prêt ou garantie n'a été accordée ou constitué en faveur des membres du conseil d'administration.

#### **6.4 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes sur l'exercice.

## 6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes - En K€	FITECO (Ex ADH EXPERT)				BMA			
	31/03/2019		31/03/2018		31/03/2019		31/03/2018	
	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%
<b>Missions</b>								
<b>AUDIT</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
<i>Emetteur (Société mère)</i>	43	84%	41	89%	52	52%	41	43%
<i>Filiales intégrées globalement</i>		0%		0%		0%		0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
<i>Emetteur (Société mère)</i>	8	16%	5	11%	48	48%	55	57%
<i>Filiales intégrées globalement</i>		0%		0%		0%		0%
<b>TOTAL AUDIT (I)</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>	<b>96</b>	<b>100%</b>
<b>AUTRES PRESTATION RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT</b>								
Juridique, fiscal et social		0%		0%		0%		0%
Autres		0%		0%		0%		0%
<b>TOTAL AUTRES PRESTATIONS (II)</b>		<b>0%</b>		<b>0%</b>		<b>0%</b>		<b>0%</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>	<b>96</b>	<b>100%</b>

## 6.6 EVENEMENTS POST-CLOTURE

### 6.6.1 Ouverture d'une opération de renégociation de la dette obligataire

CYBERGUN a annoncé début juillet un projet de renégociation de sa dette obligataire à échéance octobre 2020.

Si le retournement est en bonne voie au plan opérationnel avec des perspectives sérieuses, il doit encore être stabilisé au plan financier afin de supporter les investissements nécessaires au cours des prochaines années, pour mener à bien le développement du département militaire (environ 1 MEUR par an sur les 3 prochains exercices en R&D) et soutenir la politique d'innovation sur le marché civil très fortement sensible aux nouveautés.

Dans le même temps, CYBERGUN doit composer avec des moyens de financement limités sans recours possible aux crédits classiques. Elle ne peut compter que sur le soutien de ses actionnaires de référence (8 MEUR d'apports en comptes courants depuis 2014 pour lesquels les intérêts estimés à 0,6 M€ ont été régulièrement abandonnés avec clause de retour à meilleur fortune) ou sur des instruments financiers dilutifs et par nature limités dans le temps.

Afin de retrouver un accès aux crédits bancaires et résoudre durablement la question de son financement, CYBERGUN doit finaliser le rééquilibrage de son bilan encore aujourd'hui pénalisé par la dette obligataire non convertible (9 MEUR en principal à échéance octobre 2020 avec des coupons annuels de 5% en 2019 et de 10% en 2020), émise en octobre 2010 par l'ancienne équipe de CYBERGUN.

CYBERGUN a ainsi convoqué les porteurs d'obligations « CYBO » en Assemblée Générale le 16 juillet 2019 sur 1ère convocation et le 29 juillet 2019 sur 2ème convocation afin de soumettre un projet de renégociation de sa dette obligataire

Si, en l'état et vu le court calendrier fixé, ces propositions n'ont pas été acceptées par les obligataires présents ou représentés, chacun a pu mesurer les enjeux pour CYBERGUN liés à cette renégociation.

CYBERGUN rappelle que, dans un souci d'anticipation et de bonne gouvernance, la société a souhaité aborder le sujet du remboursement de la dette obligataire bien en amont de la maturité de cette dernière (octobre 2020) afin que les discussions avec les obligataires puissent avoir lieu sereinement et que la décision qui sera prise puisse emporter le plus de voix possible.

Dans ce contexte, la société a décidé de convoquer une nouvelle Assemblée Générale des obligataires à la rentrée, afin que ceux-ci puissent se prononcer à la lumière des comptes annuels 2018 publiés ce jour. Cette Assemblée devrait se tenir le 18 septembre 2019 à 14h30, au siège de la société.

### 6.6.2 Extinction de la ligne de financement Alpha Blue Ocean (ABO) et renforcement des fonds propres

Depuis le 27 juin 2019, date de la dernière opération de conversion du partenaire ABO, la ligne de financement par OCEANes d'un montant nominal de 8 M€ souscrite par le Groupe fin janvier 2019 s'est éteinte. Pour mémoire, à la clôture de mars 2019, le groupe portait encore en emprunt obligataire 1,6 M€ d'OCEANes non converties.

Les tirage et conversions sur OCEANes ABO intervenues post clôture ont eu pour conséquence un renforcement du capital social de 19,6 M€ via l'émission de 35 588 186 actions nouvelles. Ce montant de 19.6 M€ se décompose entre 4 M€ de versements et de 15,6 M€ de « cash penalties » dont 5 M€ déjà provisionnés au 31 mars 2019 (*Cf Note 1.1.2 renforcement des fonds propres du groupe*). Concernant les 4 M€, 1.6 M€ avaient déjà été tirés sur l'exercice du 31 mars 2019. A la date de publication de ce rapport, le capital social de société s'élève à 48 145 K€ et se compose de 87 537 178 actions.

### 6.6.3 Signature d'un contrat de distribution significatif aux Etats Unis

CYBERGUN a accordé à la société américaine EVIKE.COM la distribution exclusive de l'ensemble de sa gamme de produits d'Airsoft hors clients « chain store » et militaires. EVIKE.COM s'est ainsi engagé sur un volume d'affaire de 5 M\$ d'achats sur la première année et une croissance d'au moins 5% par an sur 5 ans. Il s'agit donc pour le Groupe d'un contrat générant près de 30 M\$ de chiffre d'affaires sur les 5 prochaines années.

Par ailleurs, la société s'est également engagée à reprendre les effectifs de CYBERGUN aux Etats Unis hors personnel affecté à l'activité « chain store » et prendre à sa charge une partie du bail relatif à l'entrepôt de Dallas. Cet accord devrait permettre d'alléger d'environ 60% les coûts fixes de la structure sur place, soit environ 500 K\$ par an.

# **COMPTES ANNUELS**

**AU**

**31 MARS 2019**

	Exercice clos le 31/03/2019			Exercice clos le 31/03/18
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/03/19	
Capital souscrit - non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	97 529		97 529	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 173 077	2 561 086	2 611 991	2 719 612
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 248		9 248	9 248
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 151 136	1 833 103	318 033	416 547
Autres immobilisations corporelles	399 235	327 574	71 661	13 589
Autres immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				3 240
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations	9 004 877	8 793 000	211 877	2 237 739
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	4 328 130	3 554 196	773 934	2 073 934
Autres titres immobilisés				
Prêts				2 350
Autres	191 476		191 476	196 626
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>21 354 707</b>	<b>17 068 958</b>	<b>4 285 749</b>	<b>7 672 885</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 875 146	218 937	3 656 209	4 541 932
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	15 389 019	3 742 675	11 646 344	13 210 563
Autres créances	24 981 302	13 778 502	11 202 800	14 494 065
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	3		3	3
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 562 883		1 562 883	924 258
Charges constatées d'avance	99 603		99 603	90 133
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>45 907 956</b>	<b>17 740 114</b>	<b>28 167 842</b>	<b>33 260 954</b>
<b>CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)</b>				
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)</b>				
<b>ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (V)</b>	<b>1 072 188</b>		<b>1 072 188</b>	<b>1 151 181</b>
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>68 334 851</b>	<b>34 809 073</b>	<b>33 525 780</b>	<b>42 085 019</b>

	Exercice clos le 31/03/19	Exercice clos le 31/03/18
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	28 571 941	14 391 606
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	6 658 528	6 683 049
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	105 623	105 623
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	(11 675 084)	(14 765 854)
Résultat de l'exercice	(28 391 661)	(6 760 000)
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>(4 730 654)</b>	<b>(345 577)</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	1 411 527	1 027 625
Provisions pour charges	5 096 999	39 052
<b>TOTAL PROVISIONS (II)</b>	<b>6 508 526</b>	<b>1 066 677</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	1 760 000	3 364 924
Autres emprunts obligataires	9 000 000	9 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	142 155	335 063
Emprunts et dettes financières diverses	3 562 019	12 438 968
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	425 972	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 445 580	10 578 611
Dettes fiscales et sociales	937 894	1 318 108
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 391 796	1 433 663
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	106 069	969 157
<b>TOTAL DETTES (III)</b>	<b>28 771 484</b>	<b>39 438 494</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATIOI</b>	<b>2 976 423</b>	<b>1 925 426</b>
<b>TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)</b>	<b>33 525 780</b>	<b>42 085 019</b>

	Au 31/03/2019	Au 31/03/2018	Variation	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	11 747 244	16 815 005	(5 067 761)	-30%
Production vendue de biens	(63 944)	(96 767)	32 823	34%
Production vendue de services	210 126	168 743	41 384	25%
Montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	11 893 427	16 886 981	(4 993 554)	-30%
Production stockée				
Production immobilisée	94 829		94 829	
Subvention d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	526 384	540 901	(14 517)	-3%
Autres produits	114 764	319 018	(204 254)	-64%
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>12 629 404</b>	<b>17 746 900</b>	<b>(5 117 496)</b>	<b>-29%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises	6 977 250	13 183 304	(6 206 054)	-47%
Variation de stock	907 642	(450 912)	1 358 554	301%
Achats de matières premières et autres approvisionnements	20 549	18 804	1 744	9%
Autres achats et charges externes	3 656 080	3 858 661	(202 581)	-5%
Impôts, taxes et versements assimilés	120 732	184 793	(64 060)	-35%
Salaires et traitements	2 113 958	2 772 936	(658 978)	-24%
Charges sociales	993 167	1 188 470	(195 304)	-16%
Dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	227 681	272 551	(44 870)	-16%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	770 898	30 988	739 910	2388%
Dotations aux provisions	551 540	247 214	304 326	123%
Autres charges	828 105	730 715	97 391	13%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>17 167 602</b>	<b>22 037 524</b>	<b>(4 869 922)</b>	<b>-22%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>(4 538 198)</b>	<b>(4 290 624)</b>	<b>(247 574)</b>	<b>-6%</b>
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Pertes ou bénéfice transféré (IV)				
<b>TOTAL QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS EN COMMUN (III - IV)</b>				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation	186 685	86 028	100 657	117%
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	242	190	52	28%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	970 710	1 414 289	(443 579)	-31%
Différences positives de change	45 312	3 329	41 983	1261%
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>1 202 949</b>	<b>1 503 836</b>	<b>(300 887)</b>	<b>-20%</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 573 959	1 328 169	245 791	19%
Intérêts et charges assimilés	333 780	514 588	(180 807)	-35%
Différences négatives de change	59 443	33 861	25 582	76%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>1 967 182</b>	<b>1 876 617</b>	<b>90 565</b>	<b>5%</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>(764 233)</b>	<b>(372 781)</b>	<b>(391 453)</b>	<b>-105%</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - V + V - VI)</b>	<b>(5 302 431)</b>	<b>(4 663 405)</b>	<b>(639 027)</b>	<b>-14%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits sur opérations de gestion	211 659	378 046	(166 387)	-44%
Produits sur opérations en capital	900	7 940	(7 040)	-89%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		1 696 000	(1 696 000)	-100%
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>212 559</b>	<b>2 081 986</b>	<b>(1 869 427)</b>	<b>-90%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges sur opérations de gestion	9 029 714	887 573	8 142 141	917%
Charges sur opérations en capital	1 476	58 302	(56 826)	-97%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (Except.)	14 406 502	3 337 000	11 069 502	332%
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>23 437 691</b>	<b>4 282 875</b>	<b>19 154 817</b>	<b>447%</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>(23 225 133)</b>	<b>(2 200 889)</b>	<b>(21 024 244)</b>	<b>-955%</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)</b>				
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)</b>	<b>(135 903)</b>	<b>(104 293)</b>	<b>(31 610)</b>	<b>-30%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>14 044 912</b>	<b>21 332 722</b>	<b>(7 287 810)</b>	<b>-34%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>42 436 573</b>	<b>28 092 723</b>	<b>14 343 850</b>	<b>51%</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(28 391 661)</b>	<b>(6 760 000)</b>	<b>(21 631 661)</b>	<b>-320%</b>

## NOTES ANNEXES

### 1 PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 mars 2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 mars 2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 33 525 780 €.

Le résultat net comptable est une perte de 28 391 661 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels par référence au règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au PCG.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 2.1 Risque de liquidité/Continuité d'exploitation

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

La société a maintenu le niveau de son endettement long terme, 9 M€ d'emprunt obligataire à échéance 2020, aujourd'hui en cours de renégociation.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues pour une période de 60 jours, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles ou autre cas « de force majeure », que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. De plus, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

En cas de tension sur la trésorerie, le groupe privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques de marchandises afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et son cash-flow. Il accentue d'autre part ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et notamment dégager des ressources financières.

Par ailleurs, l'actionnaire de référence RESTARTED INVESTMENT s'est engagé auprès du Groupe à couvrir le cas échéant les besoins de trésorerie courants sur les douze prochains mois à l'exception de la part relative au paiement des coupons de l'emprunt obligataire faisant à la date de publication de ce rapport l'objet d'une renégociation.

## **2.2 Immobilisations incorporelles**

Les droits d'enregistrement de marques, les inscriptions de marques payées à l'INPI, l'OMPI ou autres organismes assurent des protections pour un minimum de 10 ans. Ils sont ensuite renouvelés pour une nouvelle durée de 10 ans. Ces investissements sont amortis sur 10 ans soit la durée de protection.

Les licences exclusives de reproduction sont dépréciées suivant la durée des contrats, selon le mode linéaire.

Ces licences sont analysées à chaque clôture des comptes en fonction des flux de chiffre d'affaires futurs estimés.

Lorsque des licences de marques sont louées en contrepartie d'une redevance annuelle, cette dernière est comptabilisée en charges sur la période.

Les logiciels sont dépréciés sur 1 an suivant le mode linéaire.

## **2.3 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

La nature des immobilisations figurant à l'actif du bilan de l'entreprise ne justifie pas leur ventilation par composant.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Désignation	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Installations techniques	5 ans	Linéaire
Moules	10 ans	Linéaire
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Vitrines en dépôt	8 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire / Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

## 2.4 Immobilisations financières

### 2.4.1 Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour la valeur brute historique, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la situation nette comptable et à la valeur d'utilité de la société.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont comptabilisés en charges.

### 2.4.2 Autres immobilisations financières

Le risque de non recouvrement des dépôts et cautionnement est estimé à chaque arrêté et éventuellement provisionné.

Les prêts en devises étrangères sont réévalués au cours de clôture. La perte de change latente éventuelle est alors provisionnée.

Le risque de non recouvrement des prêts aux sociétés du groupe est estimé à chaque arrêté en fonction, en autres, de la situation des capitaux propres et éventuellement provisionné.

## 2.5 Stocks

Les stocks de marchandises et d'accessoires sont évalués selon la méthode du coût d'achat moyen unitaire pondéré.

Les articles à rotation lente font l'objet d'une provision pour dépréciation :

- Les stocks dont le délai de rotation est supérieur à 36 mois sont dépréciés à hauteur de 60%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 24 et 36 mois sont dépréciés à hauteur de 33%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 12 et 24 mois sont dépréciés à hauteur de 20%
- Les stocks n'ayant pas fait l'objet de vente au cours des 12 derniers mois sont dépréciés à hauteur de 85%

Les stocks acquis en devises sont valorisés au cours du jour d'achat.

La reprise de la provision sur dépréciation des stocks est liée à la diminution significative des stocks à rotation lente, avec en parallèle une hausse en proportion des stocks dits « current » (pour ces derniers avec bonnes perspectives d'écoulement).

## **2.6 Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à leur valeur comptable.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il apparaît une perte probable en respectant le principe de prudence. Les provisions pour dépréciation constatées sont individualisées et ne résultent pas d'une estimation globale.

## **2.7 Opérations en devises**

Les créances, les dettes et les disponibilités en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euro sur base du cours du jour de l'opération.

A la clôture de l'exercice, toutes les opérations figurant au bilan sont converties sur la base du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes, les différences de conversion sont inscrites à des comptes d'écart de conversion actif et passif.

Pour information, le cours de conversion du dollar utilisé au 31 mars 2019 est de 1.1235 contre 1.2321 au 31 mars 2018.

Les pertes latentes éventuellement constatées sur les créances et dettes en devises, options de change et contrats de couverture à terme de devises sont provisionnées. Toutefois, pour certaines créances et dettes libellées dans la même devise et lorsque les termes sont jugés suffisamment voisins, le montant de la dotation pour perte de change est limité à l'excédent des pertes sur les gains latents.

## **2.8 Provisions pour risques et charges**

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante.

Les provisions comprennent notamment :

- des engagements de retraite et autres avantages,
- des pertes de change latentes,
- des litiges,
- des opérations financières présentant une valeur de marché négative (swap / futurs...).

## **2.9 Engagements de retraite et autres avantages accordés aux salariés des sociétés françaises**

Les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite sont pris en compte par des provisions pour retraite dans les sociétés du groupe.

Les provisions pour retraite ont été calculées en évaluant selon la méthode rétrospective ce que le Groupe devrait verser à ses salariés partant en retraite.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements à la retraite sont les suivantes :

- obligations définies par les conventions collectives (convention 3130 Jeux, jouets et articles de fête)
- méthode prospective fondée sur les salaires et les droits de fin de carrière
- tables de mortalités : 00-02
- dates de départ à la retraite ; 63 ans
- taux de progression des salaires (1,00 %)
- taux de rotation du personnel en fonction de la tranche d'âge : cadre 10% dégressif jusqu'à 50 ans et non cadre 5% dégressif jusqu'à 50 ans ;
- taux d'actualisation annuel de 2% ;
- charges patronales : 47%
- les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en compte de résultat.

## **2.10 Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour la valeur brute historique, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la valeur de marché des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

### 2.11 Chiffre d'affaires

Le fait générateur de chiffre d'affaires par catégorie de transaction :

<u>Nature des transactions :</u>	<u>Fait générateur de chiffre d'affaires</u>
Ventes de marchandises	Livraison de bien
Transports sur ventes	Livraison de bien
Redevances de sous-licences	Encaissement de la redevance

### 2.12 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires du groupe et qui ne sont pas, en conséquence, sensés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

## 3 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

### 3.1 Développement des activités militaires

#### Livraison de la Gendarmerie Nationale en répliques d'entraînements

La Gendarmerie Nationale Française a accusé réception en Juillet 2017 des 2 300 répliques d'armes d'entraînement constituant la première phase de son processus d'équipement. Le Groupe CYBERGUN a ainsi reconnu 0,6 M€ de chiffre d'affaires dans le cadre de la commande signée en Novembre 2017. Pour mémoire, les perspectives du marché de la police, de la gendarmerie et des forces armées représentent un marché estimé à plus de 10 M€ sur le marché français.

#### Succès dans la réponse à une appel d'offre lancé par le Ministère français des armés pour l'entraînement des forces

Toujours en lien avec le Ministère français des Armés, le Groupe a également remporté l'intégralité des lots pour lesquels il a concouru dans le cadre des appels d'offres pour l'entraînement des unités. Ce contrat dont le montant global est estimé à environ 2 M€ porte sur la vente de réplique d'armes Airsoft de l'arme de poing PAMAS, du GLOCK 17, de la mini mitrailleuse MINIMI et du fusil d'assaut FAMAS F1. Compte tenu de décalage, le chiffre d'affaire lié à ce contrat sera essentiellement reconnu au titre de l'exercice 2019/20.

#### Partenariat R&D avec un grand fabricant

Dans la continuité de son annonce de Décembre 2017 concernant le succès de la phase 1 d'un programme de développement en partenariat avec l'un des principaux fabricants mondiaux d'armes, le Groupe CYBERGUN a finalisé la phase 2 de ce programme visant à permettre la mise en production de ce projet innovant. Le contrat cadre en cours de négociation qui découle de la validation cette étape significative devrait permettre au Groupe de générer des revenus estimés à plusieurs millions d'euros sur une durée d'environ 10 ans. En complément de cela, le groupe CYBERGUN s'est vu octroyer en novembre 2018, l'autorisation de fabrication, de commerce et d'intermédiation d'armes, d'éléments d'armes et de munitions de catégorie B par le Ministère français de l'intérieur. L'attribution de cette autorisation constitue une nouvelle étape clé dans le développement des activités militaires du Groupe

#### Mission de conseil et d'accompagnement auprès d'un acteur significatif de l'armement mondial

Bénéficiant de l'obtention de cette autorisation, le Groupe s'est également engagé en janvier 2019 dans une mission de conseil et d'accompagnement d'un second grand fabricant dans le cadre d'un appel d'offre visant à remplacer toutes les armes de poing de l'Armée française. En cas de succès, l'accord prévoit une rémunération, au pourcentage sur la vente des produits manufacturés, estimée à l'heure actuelle à plusieurs millions d'euros.

### **3.2 Renforcement des fonds propres du Groupe et nouveaux contrats de financements**

#### Augmentation de capital avec maintien du DPS

Le Groupe CYBERGUN a initié le 28 juin 2018 une opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Cette opération a donné lieu à l'établissement d'un document de référence et d'une note d'opération visée par l'AMF en date du 27 Juin 2018. Témoignant de leur soutien au Groupe, l'actionnaire principale ainsi que le management de la société ont été les plus gros souscripteurs de l'opération via des conversions significatives de compte courant en actions. A l'issue de la livraison des actions le 23 Juillet 2018, la société a constaté l'émission de 11 547 424 actions nouvelle pour un montant de plus de 10 M€ hors primes d'émission. Cette augmentation de capital a notamment permis de poursuivre le désendettement du Groupe et de le doter de ressources additionnelles en vue de financer son développement.

#### Nouveaux contrats de financements obligataires convertibles en actions conclus au cours de l'exercice

Toujours dans l'optique de financer son retournement, le Groupe CYBERGUN a conclu auprès de plusieurs partenaires financiers.

- (i) Le 31 mai 2018, la direction a souscrit une ligne d'obligations convertibles auprès de son partenaire YA GLOBAL MASTER SPV LTD, représentée par sa société de gestion YORKVILLE ADVISORS GLOBAL, LP, et mettant ainsi à disposition du Groupe une nouvelle ligne de financement d'un montant maximum de 5 millions d'euros sur 24 mois. Ce contrat a été tiré à hauteur de 1 M€ et clôturé fin janvier 2019.

- (ii) Le 26 février 2019, dans le cadre d'un accord global prévoyant la résolution d'anciens litiges (*cf. paragraphe suivant*), la direction a conclu avec la société PRODUCTION POOL un contrat de financement de 0,6 M€ par émission d'obligations convertibles. A la clôture de l'exercice, ce contrat a été tiré à hauteur de 0,1 M€.
- (iii) Le 30 janvier 2019, usant de la résolution 18 de l'Assemblée Générale Mixte qui s'est tenue le 25 septembre 2018, la direction du Groupe a conclu avec le fond d'investissement EUROPEAN HIGH GROWTH OPPORTUNITIES SECURITIZATION FUND membre du groupe ALPHA BLUE OCEAN (ABO), un contrat de financement obligataire d'un montant nominal de 8 M€ en lieu et place du contrat de financement YORKVILLE. A la clôture de l'exercice, ce contrat a été tiré à hauteur de 5,5 M€ et été principalement été utilisé afin de financer le plan de développement de l'activité.

A la date de publication de ce rapport, le capital social de société s'élève à 48 145 K€ et se compose de 87 537 178 actions.

#### Renforcement des fonds propres du Groupe

Les différentes opérations de financement du Groupe intervenues au cours de la période ont notamment eu pour conséquence un renforcement des fonds propres du Groupe. Ainsi sur l'exercice 2018/19, le Groupe CYBERGUN a renforcé son capital social de 14,2 M€ à travers l'émission de 35 406 926 actions nouvelles provenant essentiellement des opérations de conversion d'emprunts obligataires.

Le contrat avec ABO prévoit la possibilité pour le porteur lorsque le prix de conversion devient inférieur au nominal des actions de demander le remboursement de tout ou partie des obligations qu'il détient en trésorerie. Dans le cas où le remboursement en trésorerie ne serait pas demandé, l'émission de nouvelles actions ne pouvant se faire à un cours inférieur au nominal (0,14 € dans le cas de CYBERGUN), le contrat prévoit un mécanisme d'indemnisation pour EHGO qui reçoit alors un paiement complémentaire soit en espèces, soit en actions, à la main de CYBERGUN.

A la clôture, le montant de l'indemnisation (cash penalties), rémunéré en actions, s'élève à 7,7 M€ enregistré dans les comptes sociaux en charges exceptionnelles (contrepartie capital social). Un montant de 5 M€ est également enregistré en provision pour risques et charge, dans les comptes sociaux, correspondant aux penaltys cash en lien avec les montants tirés à la clôture et non converties en capital.

Dans les comptes consolidés en normes IFRS, l'indemnisation est annulée du compte de résultat et enregistrée en moins des capitaux propres (application IFRS 9 et IAS 32) dans un compte de réserve (impact de -7,7 M€). La provision pour risque « cash penalties » de 5 M€ liée aux conversions post-clôture des montants tirés a été annulée dans les comptes consolidés en normes IFRS.

A la date de publication de ce rapport, le capital social de société s'élève à 48 145 K€ et se compose de 87 537 178 actions.

### **3.3 Retournement sur le marché de l'airsoft civil**

#### Fin de litige liées aux investissements dans les jeux vidéo

Le 26 février 2019, CYBERGUN a annoncé la fin de plusieurs litiges en France et aux Etats-Unis, nés de décisions prises par l'ancienne Direction de l'entreprise d'investir dans le domaine des jeux vidéo. CYBERGUN met ainsi un terme à une « aventure » qui aura coutée à minima 15 M€ de pertes cumulées au cours des 8 dernières années et s'assure une économie de frais juridiques de l'ordre de 100 K€ en année pleine. Cet accord se traduit notamment par :

- (i) L'ouverture d'une nouvelle ligne de financement de 0,6 M€ (Cf. § « Nouveaux contrats de financements obligataires convertibles en actions conclus au cours de l'exercice »)
- (ii) La cession de la société ONLINE WARMONGERS pour 1\$ symbolique à la société Production Pool.

Bien qu'un dénouement favorable de l'action en justice initiée par la société ait toujours été le scénario le plus probable, le management a préféré opter pour un dénouement rapide et « amiable » du litige afin d'éviter :

- (i) D'avoir à supporter des montants d'honoraires juridiques importants (estimés à 0,7 M€) qui viendraient pénaliser la trésorerie disponible ;
- (ii) De s'exposer à un difficile recouvrement auprès de la partie adverses d'une décision de justice donnant raison aux demandes de la société CYBERGUN.

### **3.4 Dotation et reprise de provision pour pertes dans certaines filiales**

Cybergun SA a provisionné la créance client Cybergun Italie pour un montant de 335 000 euros.

Une provision pour dépréciation du prêt accordé à la société Cybergun International a été comptabilisée pour 237 000 euros.

Une provision pour dépréciation du compte courant de la Cybergun International a été comptabilisée pour un montant de 293 000 euros.

Une provision pour dépréciation du compte courant de la société TG HK a été comptabilisée pour un montant de 7 871 502 euros.

Une provision pour dépréciation du compte courant et du compte de la société CYB HK a été comptabilisée pour un montant de 130 000 euros.

Une provision pour dépréciation du compte courant de la société DOLOMEDE a été comptabilisée pour un montant de 100 000 euros.

Une provision pour dépréciation du compte courant de la société TON MARQUAGE a été comptabilisée pour un montant de 400 000 euros.

Une provision pour dépréciation des titres OPEN SPACE a été comptabilisée pour un montant de 300 000 euros.

Une provision pour dépréciation des titres TON MARQUAGE a été comptabilisée pour un montant de 500 000 euros.

Une reprise de provision des intérêts courus sur le prêt accordé à la société TG UK a été comptabilisée pour un montant de 296 640,64 euros.

Compte tenu de leurs montants, les provisions pour dépréciations des comptes des filiales de cet exercice ont été portées en charges exceptionnelles.

## 4 EVENEMENTS POST CLOTURE

### 4.1.1 Ouverture d'une opération de renégociation de la dette obligataire

CYBERGUN a annoncé début juillet un projet de renégociation de sa dette obligataire à échéance octobre 2020.

Si le retournement est en bonne voie au plan opérationnel avec des perspectives sérieuses, il doit encore être stabilisé au plan financier afin de supporter les investissements nécessaires au cours des prochaines années, pour mener à bien le développement du département militaire (environ 1 MEUR par an sur les 3 prochains exercices en R&D) et soutenir la politique d'innovation sur le marché civil très fortement sensible aux nouveautés.

Dans le même temps, CYBERGUN doit composer avec des moyens de financement limités sans recours possible aux crédits classiques. Elle ne peut compter que sur le soutien de ses actionnaires de référence (8 MEUR d'apports en comptes courants depuis 2014 pour lesquels les intérêts estimés à 0,6 M€ ont été régulièrement abandonnés avec clause de retour à meilleur fortune) ou sur des instruments financiers dilutifs et par nature limités dans le temps.

Afin de retrouver un accès aux crédits bancaires et résoudre durablement la question de son financement, CYBERGUN doit finaliser le rééquilibrage de son bilan encore aujourd'hui pénalisé par la dette obligataire non convertible (9 MEUR en principal à échéance octobre 2020 avec des coupons annuels de 5% en 2019 et de 10% en 2020), émise en octobre 2010 par l'ancienne équipe de CYBERGUN.

CYBERGUN a ainsi convoqué les porteurs d'obligations « CYBO » en Assemblée Générale le 16 juillet 2019 sur 1<sup>ère</sup> convocation et le 29 juillet 2019 sur 2<sup>ème</sup> convocation afin de soumettre un projet de renégociation de sa dette obligataire.

Si, en l'état et vu le court calendrier fixé, ces propositions n'ont pas été acceptées par les obligataires présents ou représentés, chacun a pu mesurer les enjeux pour CYBERGUN liés à cette renégociation.

CYBERGUN rappelle que, dans un souci d'anticipation et de bonne gouvernance, la société a souhaité aborder le sujet du remboursement de la dette obligataire bien en amont de la maturité de cette dernière (octobre 2020) afin que les discussions avec les obligataires puissent avoir lieu sereinement et que la décision qui sera prise puisse emporter le plus de voix possible.

Dans ce contexte, la société a décidé de convoquer une nouvelle Assemblée Générale des obligataires à la rentrée, afin que ceux-ci puissent se prononcer à la lumière des comptes annuels 2018 publiés ce jour. Cette Assemblée devrait se tenir le 18 septembre 2019 à 14h30, au siège de la société.

#### 4.1.2 Extinction de la ligne de financement Alpha Blue Ocean (ABO) et renforcement des fonds propres

Depuis le 27 juin 2019, date de la dernière opération de conversion du partenaire ABO, la ligne de financement par OCEANes d'un montant nominal de 8 M€ souscrite par le Groupe fin janvier 2019 s'est éteinte. Pour mémoire, à la clôture de mars 2019, le groupe portait encore en emprunt obligataire 1,6 M€ d'OCEANes non converties.

Les tirage et conversions sur OCEANes ABO intervenues post clôture ont eu pour conséquence un renforcement du capital social de 19,6 M€ via l'émission de 35 588 186 actions nouvelles. Ce montant de 19.6 M€ se décompose entre 4 M€ de versements et de 15,6 M€ de « cash penalties » dont 5 M€ déjà provisionnés au 31 mars 2019. Concernant les 4 M€, 1.6 M€ avaient déjà été tirés sur l'exercice du 31 mars 2019. A la date de publication de ce rapport, le capital social de société s'élève à 48 145 K€ et se compose de 87 537 178 actions.

#### 4.1.3 Signature d'un contrat de distribution significatif aux Etats Unis

CYBERGUN a accordé à la société américaine EVIKE.COM la distribution exclusive de l'ensemble de sa gamme de produits d'Airsoft hors clients « chain store » et militaires. EVIKE.COM s'est ainsi engagé sur un volume d'affaire de 5 M\$ d'achats sur la première année et une croissance d'au moins 5% par an sur 5 ans. Il s'agit donc pour le Groupe d'un contrat générant près de 30 M\$ de chiffre d'affaires sur les 5 prochaines années.

Par ailleurs, la société s'est également engagée à reprendre les effectifs de CYBERGUN aux Etats Unis hors personnel affecté à l'activité « chain store » et prendre à sa charge une partie du bail relatif à l'entrepôt de Dallas. Cet accord devrait permettre d'alléger d'environ 60% les coûts fixes de la structure sur place, soit environ 500 K\$ par an.

## 5 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### 5.1 Immobilisations brutes

Les immobilisations brutes au 31 mars 2019, se décomposent comme suit :

Actif immobilisé valeurs brutes	31/03/18	Augmentation	Diminution	31/03/19
Immobilisations incorporelles	5 182 325	97 529		5 279 854
Immobilisations corporelles	2 474 214	80 194	4 037	2 550 370
Immobilisations financières	16 117 486	925 712	3 518 715	13 524 483
<b>TOTAL</b>	<b>23 774 025</b>	<b>1 103 435</b>	<b>3 522 752</b>	<b>21 354 707</b>

### 5.2 Amortissements et provisions d'actif

Les amortissements et provisions sur les actifs immobilisés au 31 mars 2019, se décomposent comme suit :

Amortissements et provisions	31/03/18	Augmentation	Diminution	31/03/19
Immobilisations incorporelles	2 453 464	107 621		2 561 085
Immobilisations corporelles	2 040 838	120 060	221	2 160 677
Immobilisations financières	11 606 837	1 037 000	296 641	12 347 196
<b>TOTAL</b>	<b>16 101 139</b>	<b>1 264 681</b>	<b>296 862</b>	<b>17 068 958</b>

### 5.3 Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant brut	Amortis.	Valeur nette	Mode/Durée
Frais de recherche et de développement	97 529		97 529	Linéaire 5 ans
Concessions, brevets et assimilés	251 182	236 185	14 997	Linéaire 10 ans
Logiciels	64 395	64 395	-	Linéaire 1 an
Licences et marques	4 857 500	2 260 505	2 596 995	Linéaire 10 à 30 ans
Autres immo. Incorporelles	9 248		9 248	Non amortissable
Installations techniques	9 217	5 132	4 085	Linéaire 5 ans
Moules	2 141 919	1 827 971	313 948	Linéaire 10 ans
Agencements	54 237	4 532	49 705	Linéaire 5 à 10 ans
Installation vidéo-surveillance	-	-	-	Linéaire 8 ans
Vitrines en dépôts	47 274	47 274	-	Linéaire 8 ans
Mat. De transport	92 042	90 690	1 352	Linéaire 3 à 5 ans
Mat. De bureau et informatique	197 181	178 846	18 335	Linéaire/dégressif 3 à 5 ans
Mobilier	8 501	6 232	2 269	Linéaire 5 ans
Acompte versé s/immo. Corporelles	-	-	-	Non amortissable
Acompte versé s/immo. Incorporelles	-	-	-	Non amortissable
<b>TOTAL</b>	<b>7 830 225</b>	<b>4 721 762</b>	<b>3 108 463</b>	

#### 5.4 Etat des créances

Montants exprimés en euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A + d'un an
Créances rattachées à des participations	9 004 877		9 004 877
Prêts accordés au personnel	-	-	
Dépôts et cautionnements	191 476		191 476
<b>Sous total créances immobilisées</b>	<b>9 196 353</b>	-	<b>9 196 353</b>
Clients douteux	1 169 924	1 169 924	
Autres créances clients	14 219 095	14 219 095	
Personnel et comptes rattachés	640		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-		
Etat - impôt s/les bénéficiaires	262 341	262 341	
Etat - taxe s/la valeur ajoutée	137 572	137 572	
Divers	-	-	
Groupe et associés	23 475 556		23 475 556
Débiteurs divers	1 105 130	1 105 130	
Charges constatées d'avance	99 603	99 603	
<b>Sous total créances de l'actif circulant</b>	<b>40 469 861</b>	<b>16 993 665</b>	<b>23 475 556</b>
<b>TOTAL</b>	<b>49 666 214</b>	<b>16 993 665</b>	<b>32 671 909</b>

#### 5.5 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant

Nature des provisions	31/03/18	Augmentation	Reprises utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2019
stock et en-cours	240 856		21 919		218 937
Créances Clients	2 756 667	1 067 020	81 012		3 742 675
Dépréciation des c/c Intragroupe	4 984 000	1 653 000			6 637 000
<b>TOTAL</b>	<b>7 981 523</b>	<b>2 720 020</b>	<b>102 931</b>	-	<b>10 598 612</b>

#### 5.6 Produits à recevoir par postes du bilan

Montants exprimés en euros

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	620 293
Clients et comptes rattachés	158 315
Autres créances	63
Organismes sociaux	-
Disponibilités	-
<b>TOTAL</b>	<b>778 671</b>

## 5.7 Valeurs mobilières de placement

Montants exprimés en euros		31/03/2019		
Titres	Quantité	Coûts historique	Valeur d'inventaire	Plus ou moins values
Actions propres	-	-	-	-
SICAV		3	3	-
Obligations cotées	-	-	-	-
Obligations - Coupons courus				
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>

Montants exprimés en euros		31/03/2018		
Titres	Quantité	Coûts historique	Valeur d'inventaire	Plus ou moins values
Actions propres	-	-	-	-
SICAV		3	3	-
Obligations cotées	-	-	-	-
Obligations - Coupons courus				
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>

## 5.8 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance pour 99 603 euros ne sont composées que de charges d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 6 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 6.1 Capital social

Mouvements des titres	Total Nbre d'actions	Capital social (En €)
Titres en début d'exercice	16 542 057	14 391 606
Augmentation de capital - conversion d'obligations Yorkville	1 149 423	999 998
Augmentation de capital - conversion d'obligations ABO	21 129 014	11 620 958
Augmentation de capital - conversion d'obligations Production Pool	36 363	20 000
Augmentation de capital - conversion d'OC	1 379 310	1 200 000
Augmentation de capital - conversion BSAR	161	140
Augmentation de capital en numéraire	789 997	687 297
Réduction de Capital		(9 850 770)
Augmentation de capital - compensation de créances	10 922 658	9 502 712
<b>TOTAL</b>	<b>51 948 983</b>	<b>28 571 941</b>

## 6.2 Variations des capitaux propres

Montants exprimés en euros

	Solde au 31/03/2018 avant affectation	variation augmentation	variation diminution	Affectation résultat	Distribution dividendes	Résultat de l'exercice	Solde au 31/03/2019 avant affectation
Capital	14 391 606	24 031 105	9 850 770				28 571 941
Prime d'émission	6 683 048	115 479	139 999				6 658 528
Réserve légale	105 623						105 623
Autres réserves							
Report à nouveau	(14 765 854)		9 850 770	(6 760 000)			(11 675 084)
Résultat N-1	(6 760 000)			6 760 000			-
Résultat de l'exercice						(28 391 661)	(28 391 661)
<b>Total capitaux propres</b>	<b>(345 577)</b>	<b>24 146 584</b>	<b>19 841 540</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(28 391 661)</b>	<b>(4 730 654)</b>

## 6.3 Provisions pour risques et charges

Montants exprimés en euros

Nature des provisions	31/03/2018	Augmentation	reprises utilisées	reprises non utilisées	31/03/2019
Prov pour perte sur instrument de couverture					
Prov litige salarié	208 025	32 500	184 751		55 774
Prov douane slovaquie bratislava	41 094	41 094			82 188
Prov exceptionnelles litige	-				-
Prov lititge caution bancaire	-				-
Prov Luke Nash	51 434	-			51 434
Prov Eric Gruau	7 500		7 500		-
Prov Del Corpo	31 805		11 500		20 305
Prov PICADO		1 515			1 515
Prov Contrôle fiscal		358 484			358 484
Prov AMF		100 000	45 833		54 167
PIDR	39 052	17 947			56 999
Provisions SAV	13 700				13 700
Provision Cash Penalties ABO		5 040 000			5 040 000
Provisions perte de change	674 066	773 959	674 066		773 959
<b>TOTAL</b>	<b>1 066 676</b>	<b>6 365 500</b>	<b>923 650</b>	<b>-</b>	<b>6 508 526</b>

#### 6.4 Etat des dettes

Montants exprimés en euros

Etat des dettes	Montant total	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Découvert bancaire et avance en devises	-	-		
Emprunt obligataire convertible	1 760 000	1 760 000		
Emprunt obligataire	9 000 000		9 000 000	
Emprunts bancaires	142 154	98 451	43 703	
Fournisseurs	11 445 580	11 445 580		
Dettes fiscales & sociales	937 894	937 894		
Compte courants des sociétés du Groupe	3 562 019			3 562 019
Autres dettes	1 817 768			
Produits constatés d'avance	106 069	106 069		
<b>TOTAL</b>	<b>28 771 484</b>	<b>14 347 994</b>	<b>9 043 703</b>	<b>3 562 019</b>

#### 6.5 Dettes auprès des établissements de crédit

Montants exprimés en euros

	31/03/2018	Augmentation	Remboursement	31/03/2019
Emprunts bancaires LMT	202 546		71 438	131 107
Intérêts courus	6 916	11 370	7 240	11 046
<b>TOTAL</b>	<b>209 462</b>	<b>11 370</b>	<b>78 678</b>	<b>142 153</b>

#### 6.6 Dettes représentées par des effets de commerce

Montants exprimés en euros

Origine des effets de commerce	Montant
Fournisseurs et assimilés	728 572
<b>TOTAL</b>	<b>728 572</b>

Les effets de commerce concernent essentiellement des crédits documentaires.

## 6.7 Charges à payer par postes du bilan

Montants exprimés en euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes financières diverses	401 754
Fournisseurs	676 878
Dettes fiscales & sociales	520 133
Autres dettes	1 132 433
<b>TOTAL</b>	<b>2 731 198</b>

## 7 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Montants exprimés en euros

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 31/03/19	Montant HT 31/03/18
Vente de marchandises hors Union Européenne	1 778 011	6 358 813
Vente de marchandises France	5 524 524	5 469 599
Vente de marchandises Union Européenne	4 380 765	4 889 826
Redevances sous-licences	8 559	63 337
Prestations de services Export	205 275	
Prestations de services France	-	
Autres activités annexes France	826	13 639
Autres activités annexes Export	(4 533)	91 767
<b>TOTAL</b>	<b>11 893 427</b>	<b>16 886 981</b>

## 7.2 Résultat d'exploitation

### 7.2.1 Reprises de provisions et transferts de charges d'exploitation

Montants exprimés en euros

	Montant
Reprises provision pour risques et charges	249 584
Reprises provision dépréciation des stocks	60 797
Reprises provision pour clients douteux	81 012
Transferts de charges d'exploitation - divers	20 041
Transferts de charges d'exploitation - refacturat° honos aux filiales	114 950
<b>TOTAL</b>	<b>526 384</b>

### 7.2.2 Autres achats et charges externes

Montants exprimés en euros

Nature des charges	31/03/2019	31/03/2018
Achats consommables	107 939	102 237
Sous traitance	446 218	239 560
Location du matériel	32 433	41 200
Location et charges immobilières	207 725	278 116
Entretien du matériel	49 238	104 916
Assurances	97 377	142 712
Frais d'études et de recherches	13 412	26 301
Personnel intérimaire	35 628	72 864
Commissions versées	615 903	414 500
Honoraires	682 269	1 117 321
Frais de publicité et de communication financière	406 464	420 558
Frais de transport et de déplacements	846 932	768 262
Frais de télécommunications	61 274	68 849
Services bancaires et divers	53 270	97 598
<b>TOTAL</b>	<b>3 656 082</b>	<b>3 894 994</b>

### 7.2.3 Autres charges

Montants exprimés en euros

Nature des charges	31/03/2019	31/03/2018
Redevances licences marques	647 643	499 370
Pertes sur créances irrécouvrables	40 874	9 726
Jetons de présence		
Pertes de change	208 359	193 646
Charges diverses de gestion courante	30 309	27 972
Charges diverses/exercices antérieurs		
<b>TOTAL</b>	<b>927 185</b>	<b>730 714</b>

### 7.3 Résultat financier

Montants exprimés en euros

Composantes du résultat financier	31/03/2019	31/03/2018
Intérêts sur prêts des filiales	186 685	86 028
Autres intérêts et produits assimilés	242	190
Reprises sur provisions et transfert de charges	970 710	1 414 289
Gains de change	45 312	3 329
Dotations risques et charges financières	(1 573 959)	(1 328 169)
Intérêts et charges assimilées	(333 780)	(514 588)
Perte de change	(59 443)	(33 861)
<b>TOTAL</b>	<b>(764 233)</b>	<b>(372 782)</b>

Le solde net des gains et des pertes de change s'établit comme suit :

Montants exprimés en euros

	Résultat réalisé au 31/03/2019	Résultat réalisé au 31/03/2018
Gains de change	149 717	317 629
Pertes de change	(267 802)	(227 507)
Reprise provision perte de change	674 066	1 389 214
Dotation provision perte de change	( 773 959)	(1 328 169)
<b>TOTAL</b>	<b>(217 978)</b>	<b>151 168</b>

#### 7.4 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en euros

	31/03/2019	31/03/2018
Dotat° provisions exceptionnelles (1)	(14 406 502)	(3 337 000)
Pénalités, amendes	(94 225)	(11 383)
Autres charges exceptionnelles (2)	(8 936 388)	(876 189)
Autres produits exceptionnels	211 659	378 043
Reprise provisions exceptionnelles		1 696 000
Produits de cession d'éléments d'actifs	900	7 940
VNC éléments d'actifs cédés	(576)	(58 302)
<b>TOTAL</b>	<b>(23 225 133)</b>	<b>(2 200 889)</b>

(1) Dotat° provisions exceptionnelles dont 7.8 M€ de dépréciation du compte courant TG HK et 5 M€ de provision pour « cash penalties ».

(2) Autres charges exceptionnelles dont 7.7 M€ de « cash penalties »

#### 7.5 Ventilation de l'impôt

Montants exprimés en euros

Niveau de résultat	Avant Impôt	Base Imposable	Impôt	Après Impôt
Résultat d'exploitation	(4 538 198)	(4 561 152)		(4 538 198)
Résultat financier	(764 233)	529 711		(764 233)
Résultat exceptionnel	(23 225 133)	(12 964 406)		(23 225 133)
Crédit Impôt Recherche	135 903			135 903
<b>TOTAL</b>	<b>(28 391 660)</b>	<b>(16 995 846)</b>	<b>-</b>	<b>(28 391 660)</b>

#### 7.6 Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et L'Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- crédit d'impôt pour un montant de 15 598 Euros.

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recrutement, et de prospection de nouveaux marchés.

### 7.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Montants exprimés en euros

	Assiette	taux	Impôts
<b>Allègements</b>			
Provision C3S		28,00%	
Provision Effort Construction	9 309	28,00%	2 607
Engagement Retraite	56 999	28,00%	15 960
Ecart de conversion passif	2 976 423	28,00%	833 398
<b>TOTAL</b>	<b>3 042 731</b>		<b>851 965</b>

	Assiette	taux	Impôts
<b>Accroissements</b>			
Ecart de conversion actif	1 072 188	28,00%	300 213
<b>TOTAL</b>	<b>1 072 188</b>		<b>300 213</b>

## 8 AUTRES INFORMATIONS

### 8.1 Effectif moyen

Catégories de salariés	31/03/2019	31/03/2018
Cadres	20	25
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	15	20
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>45</b>

## 8.2 Ecarts de conversion

Montants exprimés en euros

	Ecart actif	Ecart passif
Diminution des créances clients	163 471	
Diminution des prêts accordés aux filiales		
Diminution des comptes courants des filiales	756 089	
Augmentation des dettes fournisseurs	134 758	
Augmentation des dettes financières	17 870	
Augmentation des créances clients		314 225
Augmentation des prêts accordés aux filiales		1 626 162
Augmentation des comptes courants des filiales		925 638
Diminution des dettes fournisseurs		110 398
Diminution des dettes financières		
<b>TOTAL ECART DE CONVERSION</b>	<b>1 072 188</b>	<b>2 976 423</b>

## 8.3 Indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite se chiffrent à 56 999 EUR au 31 mars 2019.

Ils sont comptabilisés en provision pour risques et charges, charges sociales incluses.

## 8.4 Plan de Stock Options

Un plan d'attribution gratuite d'actions au bénéfice des dirigeants et de certains directeurs a été décidé pour un total de 790 000 actions par le conseil d'administration du 19 février 2019.

La période d'acquisition a été fixée à un an à partir du 19 février 2019 et la période de conservation de ces actions a été fixée à un an à compter de l'expiration de la période d'acquisition.

## 8.5 Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la rémunération de Monsieur **Hugo BRUGIERE**, Vice-Président et Directeur général de CYBERGUN depuis décembre 2015 a été la suivante :

Hugo BRUGIERE – Vice-Président du Conseil d'Administration	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	100 000 €	100 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
<b>Avantages en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total</b>	<b>100 000 €</b>	<b>100 000 €</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la rémunération de Monsieur **Baudouin HALLO**, Directeur général délégué de CYBERGUN a été la suivante :

Baudouin HALLO – Directeur Général Délégué	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	70 000 €	70 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
<b>Avantages en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total</b>	<b>70 000 €</b>	<b>70 000 €</b>

Par ailleurs, la société HBR INVESTMENT GROUP, liée à Monsieur Hugo BRUGIERE et à Monsieur Baudouin HALLO, a en outre réalisé, au cours de l'exercice 2018-2019, des prestations rémunérées en faveur de CYBERGUN et dont la teneur figure dans le rapport spécial sur les conventions et engagement réglementés établis par les commissaires aux comptes.

Monsieur **Claude SOLARZ**, Président de CYBERGUN, n'a reçu aucune rémunération au titre de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019.

Claude SOLARZ – Président du Conseil d'Administration	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paiements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
<b>Avantages en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

Administrateurs	Jetons de présence
Monsieur Hervé Lescure	0 €
GUIBOR S. A. S	0 €
Madame Brigitte MANCEL	0 €
Monsieur Dimitri ROMANYSZYN	0 €
Monsieur Laurent PFEIFFER	0 €
Monsieur Hugo BRUGIERE	0 €
<b>Total</b>	<b>0 €</b>

Il n'a été consenti aucune option de souscription d'actions aux mandataires sociaux non dirigeants. Par ailleurs, aucun prêt ou garantie n'a été accordée ou constitué en faveur des membres du conseil d'administration.

## 8.6 Éléments concernant les entreprises liées et les participations

Montants exprimés en euros

Rubrique	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	Entreprises liées
<b>Actif immobilisé</b>		
Participations		4 328 130
Créances rattachées à des participations		9 004 877
Autres immobilisations corporelles		
<b>Actif circulant</b>		
Créances clients et comptes rattachés		9 401 973
Autres créances		23 475 556
<b>Dettes</b>		
Dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 974 436
Autres dettes		3 441 282
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
<b>Compte de résultat</b>		
Produits de participations		
Autres produits financiers		186 685
Charges financières		( 25 823)
Autres produits exceptionnels		
Charges constatées d'avance		

Les entreprises liées sont celles qui appartiennent au Groupe dont Cybergun SA est l'entité consolidante. Il s'agit des sociétés, Softair USA, Cybergun USA, Cybergun International, Palco, Tech Group HK, Tech, SPARTAN IMPORTS US, Cybergun Italie, Spartan DK, Microtrade, Cybergun HK, B4S, Dolomede, Cybergun Japan, Ton marquage et Open space.

---

### Informations complémentaires sur les provisions relatives aux filiales

- Provisions sur titres : 3 554 196 €
- Provisions sur prêts : 8 793 000 €
- Provisions sur comptes clients groupe : 2 097 000 €
- Provisions sur comptes courants groupe : 13 778 502 €
  
- Dotation provision sur titres : 800 000 €
- Dotation provision sur prêts groupe : 237 000 €
- Dotation provision pour dépréciation des comptes courants groupe : 8.794.502 €
- Dotation provision pour dépréciation comptes clients groupe : 335.000 €
  
- Reprise de provision sur intérêts courus sur prêts groupe : 296 640,64 €

## 8.7 Tableau des filiales et des participations

Filiales et participations	Date dernier ex.clos	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis à la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	CA HT du dernier ex.clos	Résultat du dernier ex.clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
----------------------------	----------------------	----------------	------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------	-----------------------------	--

### A - Renseignements globaux concernant les filiales & participations

#### Filiales plus de 50% du capital détenu)

Microtrade (Luxembourg)	31/03/2019	25 000	499 398	100%	273 678	273 678			35 000	541 952	
Cybergun Italie	31/03/2019	10 000	(112 587)	100%	2 754 196	-			33 931	(410 546)	
SPARTAN IMPORTS DK (ex GUNS Danemark) (1 EUR = 7,4652 DKK au 31/03/2019)	31/03/2019	16 747	203 842	100%	83 900	83 900			125 768	(378)	
DOLOMEDE	31/03/2019	7 622	(346 643)	100%	3	3			118 066	(43 046)	
TON MARQUAGE	31/03/2019	50 000	(441 539)	100%	500 000	200 000			1 355 419	(701 719)	
OPEN SPACE	31/12/2019	5 000	172 963	100%	700 000	200 000			817 486	(229 999)	

#### Participations (10 à 50% du capital détenu)

CYBERGUN JAPAN (1 EUR = 124,45 JPY au 31/03/2019)	31/03/2019	48 212	(4 073)	33%	16 353	16 353			78 180	(1 478)	
--	------------	--------	---------	-----	--------	--------	--	--	--------	---------	--

### B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations

#### - Filiales non reprises en A :

- a) Françaises
- b) Etrangères

#### - Participations non reprises en A :

- a) Françaises
- b) Etrangères

## 8.8 Engagements donnés

En K€	31/03/2019	31/03/2018
Engagements donnés		
Nantissement du fonds de commerce (1)	21 610	21 610
Encours du factoring déconsolidé effets à l'encaissement non échus	336	325

(1) Dans le cadre des opérations de rachat de la dette bancaire du Groupe CYBERGUN par RESTARTED INVESTMENT, le protocole signé en 2014 prévoit le nantissement possible du fonds de commerce de CYBERGUN SA au profit de l'acquéreur RESTARTED INVESTMENT.

### Effets à l'encaissement non échus :

Au 31 mars 2019, le montant d'effets à l'encaissement s'élève à 335 508,22 euros.

### Intérêts sur comptes courants RESTARTED INVESTMENT :

Les intérêts courus calculés au 31 décembre 2016 sur la créance en compte courant de RESTARTED INVESTMENT dans les comptes de CYBERGUN soit 201 K€ ont été abandonnés avec clause de retour à meilleure fortune dans les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Les intérêts courus calculés au 31 décembre 2017 sur la créance en compte courant de RESTARTED INVESTMENT dans les comptes de CYBERGUN soit 180 K€ ont été abandonnés avec clause de retour à meilleure fortune dans les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019.

## 8.9 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la société, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le calcul du résultat dilué par action tient compte le cas échéant, des conséquences qu'aurait eu l'ensemble des instruments dilutifs sur le calcul du résultat de la période et sur celui du nombre d'actions. Les BSA émis sur la période, les obligations convertibles non converties ou ainsi que les stocks options sont notamment considérés comme étant intégralement convertis en actions à l'échéance, ce qui entraîne un effet dilutif sur le résultat par action.

Montants exprimés en euros

	31/03/2019	31/03/2018
Résultat par action (€)	-0,916	-0,474
Résultat dilué par action (€)	-0,288	-0,232

## 9 DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

### 9.1 Produits à recevoir

Montants exprimés en euros

<b>Produits à recevoir/prêts Groupe</b>	
Groupe - intérêts courus s/prêts	620 293
<b>TOTAL</b>	<b>620 293</b>

<b>Produits à recevoir s/fournisseurs et comptes rattachés</b>	
Fournisseurs - avoirs à recevoir	63
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>

<b>Produits à recevoir s/clients et comptes rattachés</b>	
Clients - factures à établir	150 251
Groupe - factures à établir	8 064
<b>TOTAL</b>	<b>158 315</b>

### 9.2 Charges à payer

Montants exprimés en euros

<b>Emprunts &amp; dettes auprès des établissements de crédit</b>	
Intérêts courus s/emprunt obligataire	90 000
Intérêts courus s/prêts LMT	4 178
Intérêts courus à payer s/concours bancaires	6 868
<b>TOTAL</b>	<b>101 046</b>

<b>Associés intérêts courus</b>	<b>300 708</b>
---------------------------------	----------------

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	
Frs - factures non parvenues	659 918
Groupe - factures non parvenues	16 960
<b>TOTAL</b>	<b>676 878</b>

**Dettes fiscales et sociales**

Dettes provisions pour congés à payer	103 861
Dettes RTT	2 638
Personnel - autres charges à payer	113 122
Charges s/congés payés	52 298
Charges sur RTT	1 373
Organismes sociaux charges à payer	135 228
Provision taxe d'apprentissage	18 336
Provision formation professionnelle continue	4 733
Provision effort construction	11 235
Provision CET	47 569
Provision médecine du travail	2 414
Provision taxe foncière	17 218
Provision taxe/bureaux	8 943
Provision TVTS	1 195
<b>TOTAL</b>	<b>520 163</b>

**Autres dettes**

Divers - charges à payer	237 206
Charges à payer sur licences	884 227
RRR à accorder et autres avoirs	-
Groupe - avoirs à établir	11 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 132 433</b>

**9.3 Charges constatées d'avance**

Montants exprimés en euros

<b>Charges constatées d'avance</b>	
Charges diverses d'exploitation	99 603
<b>TOTAL</b>	<b>99 603</b>

**9.4 Produits constatés d'avance**

Montants exprimés en euros

<b>Produits constatés d'avance</b>	
Produits constatés d'avance	106 069
<b>TOTAL</b>	<b>106 069</b>